

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

31° : ALGER

35° : TAMANRASSET

p. 2

Lundi 12 Août 2013 - 5 Choual 1434 - N° 348 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

Les partis sont les instruments de la démocratie

Page 4

UN NOUVEAU SOUFFLE AU FLN ?

Page 4

TIZI-OUZOU AZEFFOUN : marche contre le terrorisme

Page 4



Boualem Branki

De tous les secteurs d'activité à fort potentiel de croissance, le secteur de l'habitat peut être aisément classé en première position. Créateur de postes de

travail, de richesse et servant de courroie de transmission pour les activités annexes au BTP, ce secteur est en fait chargé d'une lourde mission: maintenir une forte croissance des grands agrégats économiques du pays (industrie, services, main-d'œuvre et redistribution de salaires), répondre

efficacement à la crise du logement, et procurer des emplois permanents à des milliers de travailleurs. Ce qui, en retour, crée un formidable marché des biens et services, à travers une forte commande en matériaux qui de son côté fait tourner le secteur manufacturier.

Page 3

DÉLAI DE TRAITEMENT DU PASSAGE DES VOYAGEURS AUX PORTS

Sahli : «2H, pas plus !»

Page 5

ELECTRICITÉ : «Pic» historique de consommation de 10 GW les 26 et 27 juillet (CDER)

Page 3

Annulation de la liste contestée des bénéficiaires d'aides publiques à Tadmaït

La wilaya de Tizi-Ouzou a annoncé hier, avoir annulé la liste des bénéficiaires d'aides publiques, dites «aides intempéries», établie par l'Assemblée populaire communale (APC) de Tadmaït et contestée par des citoyens.

Page 3

SCIENCE et VIE
COUP DE SOLEIL
(érythème solaire)

Quel impact sur la peau ?

Pages 12-13

HISTOIRE
Guerre et traumatismes psychologiques

Par Amar Belkhodja (*)

Souvent, on évalue les dégâts de la guerre sur le plan matériel qu'on illustre par la destruction des villes et des biens ou évidemment par les pertes des vies humaines -civiles et militaires-, le nombre de veuves et d'orphelins, de mutilés et de handicapés à vie. Pages 10-11

FOOTBALL
MATCH AMICAL : ALGÉRIE-GUINÉE
Rentrée des classes pour les Verts

P. 22

JUSTICE
ALGER
Il tue sa mère pour une question d'honneur
15 ANS DE PRISON FERME

Page 8

**MÉTÉO****31° à Alger****Régions Nord :**

- Temps relativement chaud et ensoleillé notamment vers les régions de l'intérieur.
- Les vents seront en général faibles à modérés.
- La mer sera peu agitée, localement agitée sur littoral Est.

Régions Sud : 35° à Tamanrasset

- Temps chaud et ensoleillé avec localement développement orageux vers l'extrême sud et les massifs du Hoggar/Tassili. Les vents seront modérés 30/40 km/h avec soulèvements de sable.



| | | | | |
|--------------------|------------|------------|------------|------------|
| Alger | max | 31° | min | 21° |
| Oran | max | 34° | min | 20° |
| Annaba | max | 32° | min | 20° |
| Béjaïa | max | 32° | min | 20° |
| Tamanrasset | max | 35° | min | 23° |

LUNDI 16 SEPTEMBRE AU PALAIS DE LA CULTURE
Concert de l'Orchestre Pasdeloup

Dans le cadre de la 5^e édition du Festival international de musique symphonique, l'Orchestre Pasdeloup sera le lundi 16 septembre à 19h en concert au palais des expositions Moufdi Zakaria.

Faire vivre la musique symphonique, la mettre à la portée de tous : c'est le défi relevé depuis un siècle et demi par les musiciens de l'Orchestre Pasdeloup qui perpétuent le bouleversement initié par Julie Padeloup en inventant les «Concerts populaires» en 1961.



AÏN DEFLA
70 enfants en vacances à Zéralda

Un groupe comptant 70 enfants venus de différentes communes de la wilaya d'Aïn Defla se rendra aujourd'hui au centre de vacances et de loisirs de Zéralda (Algier) où il séjournera pendant 15 jours, a-t-on appris auprès de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). Cette sortie, destinée aux enfants âgés entre 8 et 14 ans, est la dernière du genre du programme estival mis en place par la DJS de Aïn Defla depuis le mois de juin dernier et interrompu en raison du mois de Ramadhan, a indiqué la même source, signalant que 350 enfants en ont à ce jour bénéficié.

Un programme, dénommé "dynamique jeunes", à la faveur duquel des jeunes âgés entre 18 et 35 ans bénéficieront d'un séjour dans la ville de Melbou (wilaya de Béjaïa) reprendra, pour sa part, à partir du 13 août prochain, a-t-on souligné de même source. Un total de 250 jeunes a, à ce jour, bénéficié de ce programme, a précisé la même source, faisant remarquer que le reste des inscrits y prendra part "par vagues successives" jusqu'au 30 août prochain.

ANNABA
Hommage au poète disparu Kamel Derdour

Un vibrant hommage a été rendu à Annaba au poète, écrivain et musicien Kamel Derdour, disparu à l'âge de 58 ans il y a presque un mois, le 7 juillet dernier.

Au cours de la soirée à laquelle des écrivains de la ville, des hommes de culture et des membres de la famille du défunt ont assisté, un récital de poésie a été donné par les poètes Lyès Messai, Kenza Mebarki et Kamel Guendouz. La cérémonie a été organisée par le club «Nadi el Ittissal Attakaff» d'Annaba, en collaboration avec la commune. La deuxième soirée a été dédiée au regretté Kamel Derdour.

Des concerts de piano et de violon, ainsi qu'une production du groupe En-Nibras et du duo de flamenco Djamel et Kamel Amrani ont été donnés à cette occasion.

TIZI-OUZOU
Un jeune de Béni Douala porté disparu en mer depuis mercredi dernier

La disparition en mer d'un jeune (28 ans), originaire de Béni Douala, a été signalée par sa famille mercredi soir à l'unité de la Protection civile d'Azeffoun, à 70 km au nord-est de Tizi-Ouzou, a-t-on appris hier auprès de sa direction de wilaya. Précisant les circonstances de cette disparition, le chargé de la cellule de communication de la direction de la Protection civile a indiqué que le jeune en question "est entré en mer pour ne jamais en ressortir, depuis mercredi dernier aux environs de 20 heures 30 mn, après qu'il ait pris congé de ses accompagnateurs, dont son frère, qui étaient à bord d'un véhicule en stationnement dans une plage d'Azeffoun." "Toutes les recherches entreprises par les plongeurs et les secouristes de la Protection civile sont demeurées vaines jusqu'à hier, pour cause de l'état agité de la mer", a relevé le lieutenant Ghazali Cherif, ajoutant que "les recherches se poursuivent toujours."

FRUITS ET LÉGUMES À ALGER**Les prix rebondissent**

Pratiquement une semaine s'est écoulée depuis la fin du Ramadhan, période de l'année marquée par un pic de consommation et une forte inflation, sans que pour autant il y ait une baisse significative des prix des fruits, légumes et viandes qui demeurent plus au moins élevés.

Si les allées du marché Ali Mellah étaient quasiment désertées hier par les clients, il n'en était pas le cas à Bab Ezzouar. Le marché du 8 mai 1945 de Sorécal, grouillait de monde malgré la fermeture de plusieurs magasins depuis le premier jour de l'Aïd.

Il est vrai que les étals des commerçants ayant repris le travail proposaient un panel de produits frais et de

bonne qualité, mais cette abondance avait un prix, qui bien souvent s'avère être élevé. Le prix de la tomate par exemple tourne autour des 60 DA le kg. Les poivrons sont vendus entre 80 et 120 DA, les carottes sont proposées à 70 DA, la pomme de terre est affichée à 40 DA, la salade à 65 DA et les haricots verts à partir de 180 DA le kg. Quant aux fruits de saison, leurs prix demeurent excessivement élevés. Les raisins sont cédés à partir de 150 DA, les figues à 90 DA et les poires sont vendues à 130 DA le kg.

Au rayon boucherie, le prix des viandes rouges n'a pas bougé puisqu'il est resté pratiquement le même que durant le Ramadhan, mais ce n'est pas le cas du poulet qui a enregistré une hausse vertigineuse. «A la veille de

l'Aïd son prix a dépassé déjà les 400 DA le kg» nous a confié le porte-parole de l'union général des commerçants et artisans algériens, M. Hadj Tahar Boulenouar. Selon l'intervenant, cette hausse injustifiée du prix de la volaille est en contradiction flagrante avec les mesures adoptées par le gouvernement concernant l'exonération des taxes sur les matières premières des aliments agricoles en vue de faire baisser le prix de la viande blanche.

«La suppression des taxes aurait dû donner des résultats positifs et maintenir le prix du poulet autour de 250 DA, or jusqu'à présent c'est le contraire qui est observé. Il faut chercher la cause de ce dysfonctionnement» a indiqué M. Boulenouar.



DEMAIN À 9H AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE
Bilan des activités de la DGSN durant le Ramadhan

Le Forum de la Sûreté nationale abritera demain mardi 13 août à 9h à l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi, une conférence sur le bilan des activités enregistrées par la Direction générale de la Sûreté nationale concernant la sécurité publique et la police judiciaire durant le mois de Ramadhan.



TOURISME
3 projets d'hôtels et un complexe touristique à Relizane

Les projets de trois hôtels et d'un complexe touristique ont été lancés dernièrement dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris auprès du directeur de l'industrie, de la petite et moyenne entreprises et de la promotion de l'investissement. Ces projets analysés dans le cadre du comité de wilaya de localisation, de promotion de l'investissement et de régulation foncière (Calpiref) sont entrés en phase de concrétisation ou sont en voie de lancement. Les trois hôtels dont un cinq étoiles et un quatre étoiles seront réalisés à Relizane.

HABITAT

L'Etat met le paquet

De tous les secteurs d'activité à fort potentiel de croissance, le secteur de l'habitat peut être aisément classé en première position.



Boualem Branki

Créateur de postes de travail, de richesse et servant de courroie de transmission pour les activités annexes au BTP, ce secteur est en fait chargé d'une lourde mission: maintenir une forte croissance des grands agrégats économiques du pays (industrie, services, main-d'œuvre et redistribution de salaires), répondre efficacement à la crise du logement, et procurer des emplois permanents à des milliers de travailleurs.

Ce qui, en retour, crée un formidable marché des biens et services, à travers une forte commande en matériaux qui de son côté fait tourner le secteur manufacturier.

En misant sur le secteur de l'habitat comme élément de relance économique et de réponse concrète à la demande sociale en logements, le gouvernement Sellal, dont le plan d'action est basé sur la relance des grands programmes de logements, veut faire coup double: réaliser dans les délais le programme de développement du président, et relancer durablement les grands indicateurs de l'économie nationale, avec au bout une croissance de plus de 5% hors hydrocarbures et une amélioration des grands agrégats économiques.

Et, au final, une économie en bonne santé qui crée de la valeur ajoutée et produit de la richesse. Lors de la pré-

sentation de son plan d'action, le gouvernement avait affirmé qu'il compte relancer et intensifier la production de logements avec la livraison de 1,28 million de logements avant la clôture du programme quinquennal 2010-2014, qui compte 2,5 millions de logements.

Un plan de charge consistant qui devrait relancer autant la production de logements que la relance économique qui devrait bénéficier de deux à trois points de croissance avec les projets d'habitat en cours. Le défi est gigantesque, mais pas impossible à réaliser, puisque le président Bouteflika a donné son accord pour le financement de la réalisation de ces logements, tous programmes confondus, à travers notamment des partenariats avec des groupes de construction européens, portugais et espagnols notamment, qui apporteront au marché algérien leur savoir-faire et le management dans grands projets d'habitat, outre les équipements de réalisation modernes.

Car si l'Algérie regarde aujourd'hui de l'autre côté de la Méditerranée pour réaliser son vaste programme national de logements, c'est pour la raison simple que les entreprises locales ne sont pas capables de répondre et dans les délais impartis et avec une technicité sans faille au volume important de la commande publique en matière d'habitat et d'urbanisme.

L'offre ou la capacité de production de logements actuelle est au seuil de

80.000 logements/an, alors que la demande est à plus de 225.000 logements/an. Une problématique simple qu'il faut résoudre avec l'entrée sur le marché algérien du logement de groupes étrangers.

Selon les projections du ministère de l'habitat, la capacité de production de logements en Algérie devrait passer à 150.000 logements à la fin du programme quinquennal, et doubler progressivement.

"L'Algérie veut se doter dans les prochaines années d'une industrie du bâtiment moderne dotée des techniques modernes de construction, et capable de satisfaire la demande nationale de logement dans les plus brefs délais, et avec une qualité répondant aux standards internationaux", avait estimé le ministre en charge du secteur souligné M. Abdelmadjid Tebboune dans ses interventions depuis qu'il a repris la direction du ministère.

Lors d'une séance au Parlement, le Premier ministre avait confirmé cette option et sa généralisation. Le recours au partenariat étranger dans le domaine du bâtiment "est devenu une nécessité" en raison des difficultés des entreprises algériennes à répondre à la commande publique en matière de construction de logements.

Et, pour cet ambitieux objectif de réalisation de 2,5 millions de logements à l'orée de 2014, l'Etat consacre une enveloppe budgétaire globale de 3,500 milliards de dinars, soit environ 47,2 milliards de dollars.

ELECTRICITÉ

«Pic» historique de consommation de 10 GW les 26 et 27 juillet dernier

Le «pic» de consommation en énergie électrique a atteint et dépassé les 26 et 27 juillet dernier un record historique de 10 gigawatts, a indiqué hier un bulletin mis en ligne du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER). Selon le CDER, «l'opérateur du système électrique national a enregistré du 25 au 27 juillet des niveaux de consommation jamais atteints auparavant sur le réseau national interconnecté avec un record de 10,26 GW».

L'appel de puissance maximal «matin» a enregistré trois records consécutifs pendant cette période (9787 MW le 25 juillet, 9798 MW le 26 juillet) et a dépassé le seuil symbolique de 10 GW en atteignant 10036 MW le 27 juillet 2013 vers 14h, ajoute-t-on de même source. L'appel de puissance maximal «soir» a dépassé le seuil de 10 GW durant ces trois jours, souligne le CDER selon lequel «ce niveau historique de consommation a été atteint pour la première fois le 25 juillet vers 21h avec 10028 MW et a été aussitôt dépassé, le soir du 26 juillet, avec 10262 MW de puissance appelée».

Par ailleurs, ces appels de puissance ont dépassé de 623 MW et de 742 MW les niveaux établis et enregistrés en juillet 2012, soit une hausse respective de 6,6% et 7,8% pour l'appel de puissance maximal matin et soir.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Azeffoun (Tizi-Ouzou): marche de dénonciation du terrorisme

Des centaines de citoyens ont pris part, dimanche à Azeffoun, à une marche de dénonciation du terrorisme, ponctuée par une grève générale, suite à l'assassinat de trois policiers dans la ville côtière, à 70 km au nord-est de Tizi-Ouzou, a constaté un journaliste de l'APS.

L'organisation de cette action, décidée samedi lors d'une rencontre de la coordination des comités des villages de la région, intervient suite au lâche attentat perpétré à Azeffoun, mardi dernier, ayant coûté la vie à trois éléments de la Sécurité nationale.

Travers cette manifestation, «les citoyens d'Azeffoun, tout en condamnant cet acte ignoble et barbare, expriment leur vive indignation, ainsi que leur solidarité avec les familles des victimes», relève-t-on dans un appel à la marche lancé par la coordination des comités de villages d'Azeffoun.

La marche s'est ébranlée, vers 10h00, du siège de l'Assemblée populaire communale d'Azeffoun, en direction du siège de la daïra, en présence d'un représentant de l'Association des victimes du terrorisme, M. Boutaba Khaled, qui, dans son allocution, a réitéré la revendication d'un «statut particulier des victimes du terrorisme». Les marcheurs qui ont parcouru une distance d'environ 500 mètres, après avoir observé une minute de silence à la mémoire des trois victimes de cet attentat, à hauteur du domicile d'un de ces policiers, où le frère de celui-ci a pris la parole pour exprimer ses remerciements aux participants pour cet acte citoyen de solidarité.

Les commerçants de la ville d'Azeffoun ont totalement adhéré au mot d'ordre de grève générale, en baissant les rideaux de leurs locaux, au même titre que les institutions publiques qui n'ont pas été en reste de ce mouvement de solidarité populaire.

Devant le siège de la daïra, il a été donné lecture d'une déclaration au titre de laquelle les organisateurs de cette marche, qualifiée par eux de «porteuse d'un message d'honneur et de dignité», ont exprimé, au nom de la population, leur solidarité avec les familles des victimes, tout en rendant hommage à des hommes qui ont marqué leur localité par «leurs qualités humaines, faisant preuve de bravoure jusqu'au sacrifice ultime». Pour rappel, trois policiers relevant de la sûreté de daïra d'Azeffoun avaient trouvé la mort, mardi dernier, peu avant la rupture du jeûne, dans une attaque perpétrée par un groupe terroriste sur la route du nouvel hôpital de la région.

SAÏDA

Relogement de 67 familles

Une opération de relogement de 67 familles occupant des habitations précaires dans le quartier dit Coopérative El Amel de la commune d'Ouled Khaled (Saïda) est prévue dans «les prochains jours», a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication de la wilaya.

De même source, on précise que ces familles bénéficièrent de logements neufs à la cité des 100-Logements, récemment réceptionnée, au niveau de la même commune.

Ce site d'habitation dispose de toutes les commodités nécessaires à la vie. Cette opération a été initialement programmée au début du mois de Ramadhan. Elle a été

reportée pour permettre aux bénéficiaires et aux autorités concernées de réunir tous les moyens assurant un déménagement dans les meilleures conditions possibles.

Il est à rappeler qu'au mois de juillet dernier, 114 familles ont bénéficié de logements neufs dans la cité La Tour 2 qui dispose de toutes les infrastructures administratives, éducatives et autres services ainsi qu'un marché de proximité. Les commerçants bénéficiaires de locaux ont reçu des mises en demeure de la part des services de la wilaya les appellant à occuper les lieux et à assurer les prestations aux nouveaux résidents de cette cité.

CONSTANTINE

Réception prochaine des dossiers de souscripteurs AADL

Les dossiers des nouveaux souscripteurs auprès de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL) seront «bientôt réceptionnés», a indiqué dimanche un responsable de la direction régionale de cet organisme à Constantine, Mohamed Fouad Meskine.

Les prix de cette formule de location-vente de logements dont les terrains d'assiette sont identifiés, seront

proportionnels au coût de réalisation des projets, a précisé à l'APS le même responsable. L'opération de traitement des quelque 1.440 dossiers réceptionnés en 2001 et 2002 est achevée.

Elle sera suivie par la finalisation des dossiers des nouveaux postulants, a-t-il signalé. M. Meskine a rapporté que le nombre de demandes de logement attendu avoisine,

selon une estimation arrêtée il y a quatre mois de cela, les 10.000 unités réalisables dans un délai moyen de 36 mois.

La moitié du nombre total de ces logements, particulièrement prisés par la population locale, sera composée d'appartements de type F4 et le reste de F3.

APS

Les partis sont les instruments de la démocratie

Said Abjaoui

Nous n'allons quand même pas jusqu'à dire qu'il y a une grande indigence dans les débats partisans organisés au sein des partis pour leur usage interne, c'est-à-dire à l'effet d'informer les militants et ainsi leur permettre d'intervenir dans la vulgarisation des idées de leur parti. Cependant, les partis préfèrent le confort de la critique par rapport à l'énoncé de leurs propositions. Ils disent avoir bien des idées sur ce qu'il faudrait que les pouvoirs publics fassent, mais n'en énoncent que les objectifs généraux.

Ce manque d'engagement contribue beaucoup à leur discrédit car ce sont les imprécisions à la fois sur leurs propositions et les modes d'emploi de celles-ci qui suscitent l'indifférence populaire à leur égard.

Alors, même s'ils affirment qu'ils ont bien des idées sur ce que les pouvoirs publics doivent faire dans les domaines particuliers de l'emploi, leur silence sur ce qu'ils veulent et peuvent faire en revanche les met en hors jeu électoral pour les électeurs. Pourquoi veulent-ils priver les électeurs des données relatives à une comparaison ?

Fatalement, il apparaît comme s'il y avait une indigence dans les programmes des partis en ce qui concerne par exemple la gestion des collectivités locales. Lors des avant-dernières élections législatives, le patronat a déclaré avoir reçu la plupart des partis pour prendre connaissance de leur programme dans leurs dimensions économique et sociale, nationale et locale. Cela s'arrête là. Le patronat n'a pas voulu rendre publiques ces évaluations des programmes présentés par les partis pour examen.

Non pas que les partis ne possèdent pas de programme, d'ailleurs ils n'auraient pas été légalisés s'ils n'en avaient pas, mais ils sont frileux quand ils doivent le présenter et le défendre. De ce côté, il y a une nécessité d'apprentissage car les partis sont importants pour faire avancer la démocratie.

Que penser des partis qui adhèrent aux idées du patronat alors que c'est le patronat qui devrait adhérer aux programmes des partis politiques ? Faudrait-il aller vers l'idée que le programme économique du patronat devrait être celui qui s'appliquera dans la mise en œuvre du programme ?

Tous les partis toutes catégories confondues sont tous d'accord pour éradiquer le terrorisme et les organisations criminelles dont le trafic des stupéfiants, l'enrichissement illicite, le blanchiment, l'impunité et la corruption constituent des facteurs de leur prolifération et de destruction de l'économie. Il y a en ce plan une totale convergence avec le gouvernement pour combattre ces fléaux. Cet argent mal acquis qui ne provient pas de la production et du commerce licite accroît la corruption et détourne davantage de l'investissement productif.

Une délégation de l'APN prendra part aux réunions du Parlement africain

Une délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part aux réunions des commissions permanentes du Parlement africain qui auront lieu au siège de l'institution à Midrand (Afrique du Sud) du 12 au 16 août, a indiqué hier un communiqué de l'APN. L'APN sera représentée par Mme Habiba Bahloul, membre de la commission de la Coopération et des relations internationales et MM. Djamel Bouras, membre de la commission de la Santé, du travail et des affaires sociales et Mohamed Kidji, membre de la commission de la Justice et des droits de l'homme, et ce, en leur qualité de membres du Parlement africain.

APS

LE PARTI RÉUNIT SES DÉPUTÉS

Un nouveau souffle au FLN ?



D'un côté, Tahar Khaoua et ceux qui (dont des membres du BP) s'associent à sa contestation du choix de Belayat de désignation des chefs de groupe, vice-présidents et chefs de bureau des commissions à l'APN.

O.Larbi

Belayat peut compter sur l'alliance objective du groupe des redresseurs qui se définissent comme le « FLN réel », des ministres opposés à Belkhadem, d'Abdelkader Hadjar qui s'est dit contre l'avènement d'Amar Saâdani au secrétariat général du FLN.

Des inquiétudes percent ici et là, car celui qui « gagnera » à l'issue de la réunion des députés comme l'a exigé le clavé du BP, le 27 juillet au siège du parti du FLN à Hydra, sous la présidence « inattendue » d'Abderrahmane Belayat sera assuré d'un avenir au sein du parti.

Quel est le rapport exact des forces ? Belayat, Si Affif, Mechebki représentent le parti « institutionnel » : l'appareil discipliné (kasmas, mouhafadhas) les cadres représentatifs dans les assemblées élues où son affectés les élus sur désignation de l'instance exécutive.

Sur les 300 membres du Comité central, nul ne sait quel est le courant majoritaire, tant les alliances et les positions peuvent évoluer selon des facteurs imprévisibles, qui ont « l'avantage » de montrer la capacité du FLN à s'adapter aux situations les plus inattendues. Les redresseurs disent pouvoir en réunir entre 70 et 90 au sein du CC et parmi les parlementaires : Amar Saâdani prétendait avoir la majorité absolue et semblait pouvoir compter sur les indécis pour s'imposer « confortablement » si le CC avait été réuni siôt Abdelaziz Belkhadem évincé par le vote de défiance qui s'est matérialisé par une différence de 4 voix.

Le coordinateur du parti est certain d'un « volant » de membres du CC également mouhafadhs ou parlementaires ; il sait aussi qu'ils peuvent basculer dans un sens ou dans l'autre en fonction de

la conjoncture, du climat politique du moment...

Sûr de rien ou assez serein pour confier l'avenir de sa « majorité » composite aux députés lors de la rencontre du 17 août, dont il tente par tous les moyens d'influencer le cours en préendant qu'elle ne servira qu'à la préparation de la session d'automne.

Peut-il réellement compter sur les 156 députés qui ont demandé par motion que les représentants du FLN à l'APN soient désignés et non élus pour faire barrage aux « forces de l'argent » qui « voulaient accaparer les postes sensibles autour du président de l'APN et gagner « légalement » des positions d'influence sur le vote des lois.

On a vu, coup de semonce évident, que des députés FLN avaient déposé quantité d'amendements à la loi sur les hydrocarbures, au point, dit-on, qu'Abdelmalek Sellal, le Premier ministre avait interpellé les députés FLN en leur demandant si le parti passait à l'opposition ! Comme par hasard, c'est Bahedine Tliba, député d'Annaba et milliardaire soutien d'Abdelaziz Belkhadem, qui avait allumé le mèche. Embarras du FLN et du gouvernement : les ministres au sein du gouvernement ont choisi de se désolidariser et le coordinateur de s'expliquer sur des initiatives qu'il n'a pas lancées.

Ces ministres précisément ont été (excepté Tayeb Louh) à l'instigation d'Abdelkader Hadjar opposés à la candidature d'Amar Saâdani. De quel côté pencheront-ils le 17 août ?

L'autre acteur de cette pièce est Tahar Khaoua, qui ne reconnaît que les décisions d'Abdelaziz Belkhadem le concernant. Il est contre la désignation par Belayat du président du groupe à l'APN et des autres représentants du FLN à ces instances. Il est pour l'acceptation de sa

liste, sans élections et pour un vote dans la situation actuelle. Il annonce néanmoins que lui et ses partisans boycotteront la réunion du 17 août.

Irait-on, pour autant, vers un clash ? C'est peu probable, car les militants du FLN sont disciplinés et savent bien que sans l'agrément de leur candidature par les instances, ils n'auraient aucune chance d'être élus.

C'est une confrontation de projets qui se joue ce 17 août 2013 : Belayat et ses légalistes « renforcés » par les redresseurs, des ministres et des ténoirs du parti comme Hadjar, des partisans supposés de Benflis l'emporteront-ils contre le groupe Saâdani-Belkhadem, Djemaï, Tliba, qui possède des arguments et des troupes (celles de Khaoua ?) si l'on en croit les déclarations des uns et des autres ? Malgré des équilibres fragiles entre partisans des uns et des autres, il est probable que la ligne de rupture ou de différenciation passera par l'adhésion au nouveau FLN dont Si Affif a donné la définition : nationaliste, progressiste, républicain, démocrate. Un autre contenu de l'« authenticité » ?

Depuis le 27 juillet, une campagne de contacts et de rencontres à la faveur des soirées du Ramadhan est menée par Belayat, Les amis des redresseurs, les députés qui seront présents le 17 août seront devant le choix de soit confirmer leur soutien aux décisions de Belayat soit se renier. En tout cas, à l'issue de la réunion des députés, l'avenir du FLN sera en partie éclairci. Celui des personnalités en compétition ne le sera pas moins. Kassa Aïssi estime que les « intérêts égoïstes » de ceux qui veulent rester aux commandes à l'APN, des nouveaux qui veulent assumer ces responsabilités, des éventuels absents à la réunion du 17 août, tout cela risque de se terminer dans le désordre... »

DÉLAI DE TRAITEMENT DU PASSAGE DES VOYAGEURS AUX PORTS

Le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Belkacem Sahli, a insisté hier à Skikda sur «la nécessité de ramener à la moyenne nationale le délai de traitement du passage des voyageurs au port de Skikda».

Sahli: «2H, pas plus !»



Lors de son inspection du port où il a accueilli les ressortissants nationaux arrivés de Marseille (France) à bord du Tassili 2, M. Sahli a relevé que ce délai «estimé actuellement à 3 heures doit être ramené à 2 heures à l'instar de la majorité des ports nationaux».

L'objectif est d'améliorer les conditions d'accueil des ressortissants nationaux, a indiqué le secrétaire d'Etat, affirmant que des commissions sont installées chaque été par les consulats d'Algérie à l'étranger pour suivre les conditions de transit des passagers de la communauté nationale au niveau des ports et aéroports.

Les services douaniers du port ont assuré de leur côté que le temps de passage pour les voyageurs âgés et aux besoins spéciaux n'excède pas 1 heure et 45 minutes.

M. Sahli a invité les ressortissants nationaux à contribuer à la lutte contre le transfert illégal de devises et n'a pas écarté la possibilité de revoir à la baisse les tarifs de voyage jugés excessifs par certains passagers.

Il a appelé à ce propos les ressortissants à penser à prendre leurs vacances en Algérie durant le printemps et l'automne pendant lesquels les tarifs baissent.

Concernant la dégradation des conditions d'hygiène sur le navire Tassili 2 signalée par certains ressortissants, M. Sahli a reconnu que certains navires ont vieilli et seront retirés prochainement de la flotte, soulignant que l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a acquis trois nouveaux navires qui seront bientôt mis en service. Il a fait état par ailleurs de l'ouverture à compter du

14 août d'un camp d'été qui recevra 400 enfants âgés de 10 et 14 ans de la communauté nationale établie dans plusieurs pays à l'initiative de la Direction générale de la Sécurité nationale et du ministère de la Jeunesse et des Sports.

Ces enfants, a-t-il souligné, recevront durant les 15 jours de leur séjour des cours de langue arabe et d'histoire nationale. Il a insisté à ce propos sur l'importance qui doit être accordée à l'enseignement de la langue arabe et des préceptes de l'islam aux enfants de la communauté nationale à l'étranger pour préserver leur identité nationale.

768 passagers et 269 véhicules se trouvaient sur Tassili 2 qui accoste pour la 5^e fois au port de Skikda depuis le mois de juin.

TÉBESSA: Flux important de passagers aux postes frontaliers

La direction régionale des Douanes de Tébessa a enregistré un flux de plus de 33.000 passagers nationaux et étrangers ayant emprunté depuis le mois de juillet dernier les trois postes frontaliers de la wilaya, a-t-on appris hier auprès de cette direction.

Plus de 16.000 des passagers ont transité par ces postes en direction de la Tunisie, contre 18.000 personnes dans le sens inverse, souligne-t-on de même source, précisant que le poste frontalier de Bouchabka reste le plus important par ses moyens d'accueil,

par rapport aux deux autres postes de Ras Layoun et d'El-Meridj.

Le dernier poste de passage de Beita, dans la commune de Bir El-Ater, à plus de 90 km au sud de Tébessa, demeure le moins fréquenté par les transitaires, en raison de son éloignement.

La direction régionale des Douanes a enregistré le passage de plus de 5.000 voitures de tourisme tous types confondus, en provenance de la Tunisie, qui ont transité, durant la même période, par les mêmes postes de douane.

La même direction a pris «les mesures adéquates» pour faciliter le transit des passagers nationaux et étrangers, utilisant les postes frontaliers de la wilaya. Ces chiffres ne tiennent pas compte du passage dans la région, en 2013, des ressortissants européens dont des Belges, des Anglais, des Autrichiens, des Français et des Polonais, venus dans le cadre de visites touristiques guidées organisées par des agences de voyage et de tourisme, notamment, par ailleurs à la direction locale du tourisme.

COMMERCES FERMÉS DURANT LES FÊTES

Harzelli Mahfoud, président de l'UNPCA

« 50000 DA d'amende et un mois de fermeture »

«Ils n'ont pas tenu leur engagements», poursuit le président de l'union nationale de protection du consommateur, précisant toutefois: «Ce n'est pas la faute des travailleurs qui n'habitent pas Alger...»

Pourtant le ministère du Commerce à travers ses directions de wilaya avait établi une sorte de système de garde pour les boulangers. Une boulangerie devait être ouverte en employant 50%

du personnel le premier jour et l'autre moitié le deuxième jour. A Alger, il n'en a rien été, malheureusement.

«Cette situation qui perturbe la vie des citoyens et des voyageurs de passage est inacceptable : les sanctions prévues sont de 50 000 dinars d'amende et une fermeture de 1 mois ferme.» La décision sera prise par les services du ministère du commerce.

M. Harzelli déplore que des licences

de boulangerie soient attribuées à des gens qui n'ont aucun lien avec cette noble activité. «Ils ne peuvent même pas invoquer la rupture de stock puisque les fournisseurs ont été mis à contribution pour que cela n'arrive pas...» M. Harzelli n'est pas plus complaisant avec le consommateur lambda «qui sait à quoi s'en tenir au moment des fêtes.»

O. L.

EL-OUED
Plus de 91% des commerces de permanence ont assuré le service durant l'Aïd et Fitri

Un taux de 91,03 % des commerces de permanence durant les jours de l'Aïd et Fitri ont assuré leur service dans la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris hier auprès du directeur du commerce de la wilaya. «C'est la première fois dans l'histoire de la wilaya que ce taux de réponse au devoir de permanence est atteint», a ajouté le responsable local du secteur, expliquant cela par la compréhension des commerçants, de différents types d'activités, de l'obligation d'assurer au citoyen une disponibilité des produits de consommation de base. Cette application rigoureuse du programme de permanence a été réalisée, suite, d'une part, aux actions de sensibilisation menée préalablement, et d'autre part, de crainte de sanctions des contrevenants, prévues par les services de commerce soucieux de prendre en charge les préoccupations et droits du citoyen. Le taux de respect des permanences, durant les jours de l'Aïd, a atteint pour les boulangers les 81,25%, les épiceries (94%), les distributeurs de produits laitiers (100%), les pharmacies (92%), alors que l'ensemble des stations-services ont assuré un service normal, a-t-on indiqué de même source. La wilaya a promulgué un arrêté daté du 9 juillet 2013 faisant obligation d'assurer, durant la fête de l'Aïd, un approvisionnement régulier du citoyen en produits de consommation, en plus des services hospitaliers et des produits énergétiques.

EAU
Elimination de 50% des fuites d'eau signalées sur le réseau à Souk-Ahras

Les travaux de réhabilitation de réseau d'alimentation en eau potable (AEP) du chef-lieu de la wilaya de Souk-Ahras, dans sa première tranche, récemment achevés, ont permis «d'éliminer toutes les fuites d'eau signalées sur 50% du réseau AEP de la ville», a-t-on appris hier auprès du directeur des ressources en eau.

M. Said Ramoul a indiqué que l'opération de réhabilitation du réseau AEP a concerné 91 km touchant plusieurs quartiers dont le centre ville, améliorant ainsi, le taux de distribution d'eau potable «pour atteindre 140 litres par citoyen». Le directeur des ressources en eau a ajouté que les travaux de la deuxième tranche de réhabilitation du réseau AEP du chef-lieu sur un tronçon de 86 km, ont été lancés dernièrement, précisant que les quartiers du Faubourg, de Lalaouia, de Mezghiche, et la cité des 1700-Logements sont concernés par ces travaux. Le chantier, selon le responsable, concerne également la réhabilitation de 22 réservoirs et la réalisation d'un autre réservoir d'une capacité de 5 000 m³, soulignant qu'à l'issue de ces travaux, le chef-lieu, Souk-Ahras sera alimenté H24 en eau potable. Dans le souci d'améliorer la distribution d'eau potable dans la wilaya, deux grands projets de réalisation de barrage ont été lancés, souligne encore le responsable : celui de Oued Mellague, devant alimenter en eau potable le complexe de transformation de phosphate d'Oued El Kebrit, les villes de El Aouinet et Ouenza et également les régions de Sidi Fradj et Ouled Abbas.

Le deuxième barrage en travaux, ajoute M. Ramoul est celui de l'oued Djedra d'une capacité de stockage de 32 millions de m³, dont la réception est programmée en 2018 et lequel devra alimenter la région de Ouled Driss et Al Machrache. Actuellement, la wilaya de Souk-Ahras est alimentée en eau potable à partir des barrages d'Aïn Dalia et Oued Charaf, dont la capacité de stockage atteint 150 millions de m³. Les capacités du secteur des ressources en eau dans la wilaya de Souk-Ahras ont été renforcées, au cours de ces dernières années, avec la réalisation et la réception de 8 réservoirs collinaires, 44 puits profonds, 116 puits artésiens et 21 réservoirs.

APS

La hausse de l'activité selon les grossistes a concerné notamment le commerce des matières premières et demi produits, alors que le recul chez les détaillants a touché beaucoup plus le commerce des textiles, l'agroalimentaire, les combustibles et lubrifiants.

En revanche, le commerce multiple et la droguerie, quincaillerie, appareil électroménager et parfumerie (Dqaemp) sont restés stables selon les détaillants.

L'activité commerciale devrait s'améliorer durant les mois prochains, prévoient les grossistes et les détaillants puisqu'ils s'attendent à une hausse de l'activité et des prix de vente.

Le conditionnement des produits commercialisés sur le marché algérien est jugé «apprécié» par près de 60% des détaillants, tandis que les grossistes le jugent «moyen».

Les produits commercialisés sont de «bonne qualité»

D'une manière générale, la majorité des opérateurs (détaillants et grossistes) s'accordent à dire que les produits fabriqués localement sont «de bonne qualité».

D'une manière générale, la qualité des produits commercialisés sur le marché algérien «est bonne» selon 83% des commerçants grossistes et plus de 95% des détaillants, selon le sondage mené auprès des professionnels du secteur du commerce, réalisée durant le 1^{er} trimestre 2013.

Par ailleurs, la demande en produits commercialisés a augmenté selon les concernés par l'enquête qui a touché 533 entreprises dont 255 entreprises publiques et 278 entreprises privées.

La hausse a touché essentiellement le commerce des combustibles et lubrifiants et le commerce multiple.

Les prix de vent par contre ont baissé selon les grossistes, touchant également le commerce des combustibles et lubrifiants et le commerce multiple.

En revanche, ils ont augmenté selon les détaillants, notamment pour le commerce de la Dqaemp et les textiles, habillement et cuirs.

L'enquête note que la majorité des grossistes et détaillants sondés disposent

C O M M E R C E

Hausse de l'activité commerciale selon les grossistes,

recul

chez les détaillants

L'activité commerciale en Algérie a augmenté durant le 1^{er} trimestre 2013 selon l'ensemble des commerçants grossistes, contrairement aux détaillants qui ont relevé un recul, indiquent un sondage de l'Office national des statistiques (ONS).



de leurs propres moyens de transport. Cependant, plus de 39% des premiers, et plus de 41% des seconds ont déclaré avoir rencontré des difficultés de transports notamment pour les machines et matériaux d'équipement.

L'état de la trésorerie est jugé «mauvais» par 45% des grossistes enquêtés et de près de 23% des détaillants, notamment ceux des textiles, habillement et cuirs et des matières premières et demi produits. Ce-

pendant, près de 70% des grossistes et plus de 80% des détaillants ont recouru à des crédits bancaires, et près de 40% des grossistes et 73% des détaillants ont eu des difficultés à les contracter.

Lourdeur des formalités d'acquisition de la marchandise

La plupart des détaillants et certains grossistes se plaignent, par contre, des délais d'approvisionnement qui sont

longs, de l'éloignement en plus de la dispersion des centres d'approvisionnements ainsi que de l'indisponibilité de marchandises et de la lourdeur des formalités d'acquisition des marchandises. Plus de 74% des commerçants grossistes et 77% des détaillants ont déclaré avoir enregistré des ruptures de stocks de produits.

La rupture a touché pratiquement toutes les branches, mais elle est plus importante pour les combustibles et lubrifiants, les matières premières et demi produits ainsi que le commerce des machines et matériel pour équipements.

Plus de 38% des commerçants grossistes et près de 43% des détaillants se sont approvisionnés auprès du secteur privé uniquement. Les plus concernés sont les commerçants des machines et matériaux d'équipements et les textiles et cuirs.

Par contre, l'enquête note que près de 49% des grossistes et plus de 26% de détaillants se sont approvisionnés auprès des secteurs public et privé à la fois notamment le commerce de l'agroalimentaire, des matières premières et demi produits.

Plus de 47% des grossistes et plus de 42% des détaillants ont jugé les prix d'acquisition des produits plus élevés, alors que le reste des sondés pensent que les prix sont plus stables notamment ceux de l'agroalimentaire.

Plus de la moitié des commerçants grossistes et près de 75% des détaillants ont acheté leurs marchandises en première main, à l'exception des commerçants de matières premières et demi produits, des textiles et du commerce multiple, qui ont déclaré avoir acheté leurs marchandises en deuxième et troisième main.

Le taux de satisfaction des commandes de produits est inférieur à 50% par rapport aux besoins exprimés selon 59% des grossistes, notamment ceux des matières premières et demi produits.

En revanche, il reste supérieur à 50% selon près de 60% des détaillants, notamment ceux de l'agroalimentaire et commerce multiple.

ELECTRICITÉ-PRODUCTION : Mise en service de 400 MW additionnels au mois de juillet

La Société algérienne de production d'électricité (SPE), filiale du groupe Sonelgaz, a annoncé dimanche le renforcement de sa production d'électricité au mois de juillet dernier avec la mise en service d'une puissance additionnelle de plus de 400 mégawatts (MW). «Dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de son plan d'urgence, la SPE a mis en service plus de 400 MW pour le mois de juillet, ce qui porte à 80% le taux de réalisation de l'objectif assigné», indique la SPE dans un communiqué. Le plan initial portait sur la production de 2400 MW pour couvrir la demande nationale en énergie électrique durant l'été 2013. Ces nouvelles mises en service se sont traduites par le renforcement du «parc interconnecté du nord du pays par 19 groupes (turbines à gaz) mobiles et par deux (turbines à gaz) mobiles pour le réseau isolé du sud du pays (Adrar). La SPE a indiqué, par ailleurs, que plus de 2 100 MW avaient été injectées dans le réseau interconnecté nord dans le cadre de mises en service de nouveaux moyens de production de l'électricité.

Sonelgaz avait lancé un plan d'urgence pour la mise en service à l'été 2013 d'une puissance additionnelle de 2 030 mégawatts (MW) et la réfection d'autres installations électriques totalisant 768 MW. Ce plan d'urgence a commencé à être exécuté dès le mois de septembre 2012 pour répondre à une forte demande en énergie électrique dont la hausse a été estimée à plus de 18%, alors que les prévisions du groupe Sonelgaz étaient nettement en deçà de ce seuil, à 7%. D'où les coupures enregistrées durant l'été 2012, une situation qui a fait, rappelle-t-on, réagir les pouvoirs publics qui avaient décidé de mettre en place un plan d'urgence pour répondre à une demande en énergie électrique en hausse constante. Les nouvelles infrastructures réalisées par ce plan d'urgence sont destinées essentiellement à renforcer le réseau national dont les capacités de production ont été augmentées de 2 400 mégawatt (MW) sur le réseau interconnecté du Nord du pays et 200 MW au Sud.

APS

MARCHÉS

Les cours des matières premières portés par de bons indicateurs chinois

Les cours des matières premières sur les principaux marchés mondiaux ont pour la plupart progressé la semaine dernière portés par la publication d'une batterie de bonnes statistiques économiques chinoises qui ont atténué les récentes inquiétudes sur le ralentissement de la deuxième économie mondiale.

Les cours du pétrole continuaient à afficher une semaine de net recul, dans le sillage de la faiblesse à Wall Street dans un marché accueillant avec peu d'enthousiasme un rapport mensuel mitigé sur l'emploi américain qui fait craindre pour la vigueur de la demande en brut aux Etats-Unis. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre valait 107,52 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, contre 109,38 dollars une semaine plus tôt. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance descendait à 105,41 dollars contre 107,79 dollars le vendredi précédent.

Les cours du sucre ont fini la semaine en légère hausse, confortés par une baisse de la prévision de production sucrière au Brésil, le premier exportateur mondial. Sur le Liffe de Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en octobre valait 495,20 dollars vendredi contre 487,90 dollars le vendredi précédent. Sur le NYBOT-ICE américain, la livre de sucre brut pour la livraison en octobre valait 16,84 cents, contre 16,74 cents sept jours auparavant. Les prix des matières premières alimentaires ont tous progressé cette semaine, notamment le cacao qui est grimpé à un plus haut en onze mois grâce à des conditions météos néfastes pour la récolte en Afrique de l'Ouest. Les cours du CAFE se sont repris après avoir atteint un plus bas en quatre ans à New York la semaine dernière, suite à l'annonce de l'octroi d'aides aux producteurs de café au Brésil, le premier producteur mondial. Sur le Liffe de Londres, la tonne de robusta pour livraison en novembre valait 1.928 dollars vendredi contre 1.857 dollars le vendredi précédent. Sur le NYBOT-ICE à New York, la livre d'arabica pour livraison en septembre valait 122,75 cents, contre 117,05 cents sept jours auparavant.

Les prix du cacao ont fortement grimpé sur fond de

crainches que le temps sec en Afrique de l'Ouest n'endommage les récoltes. Sur le Liffe de Londres, la tonne de cacao pour livraison en décembre valait 1 638 livres sterling vendredi contre 1 569 livres sterling pour le contrat pour livraison en septembre le vendredi précédent. Sur le NYBOT-ICE américain, le contrat pour livraison en décembre valait 2 464 dollars la tonne, contre 2 294 dollars pour le contrat de septembre sept jours plus tôt. Pour ce qui est des matières agricoles, les cours du maïs ont reculé à Chicago alors que les investisseurs s'attendent toujours à une récolte abondante tandis que ceux du soja profitent d'un regain d'inquiétudes liées à la météo.

Blé et l'or en baisse

Le boisseau de blé pour septembre, qui fait référence pour le blé, s'est établi à 6.3350 dollars contre 6.6050 dollars la semaine dernière (-4,09). Le boisseau de soja, pour livraison en novembre, le contrat le plus regardé par les courtiers pour la prochaine campagne, a clôturé à 11.8225 dollars contre 11.8150 dollars vendredi (+0,08%).

Les prix de l'or et de l'argent ont fléchi, atteignant respectivement des plus bas depuis trois et quatre semaines, avant de se reprendre grâce à un affaiblissement du dollar et de bons chiffres chinois. Sur le London Bullion Market, l'once d'or a terminé à 1.309 dollars contre 1 309,25 dollars le vendredi précédent. L'once d'argent a terminé vendredi à 20,31 dollars, contre 19,46 dollars sept jours auparavant. Pour ce qui est des métaux de base échangés au London Metal Exchange, les prix ont fortement progressé marquant des plus hauts depuis au moins deux mois, grâce à des signes d'amélioration de l'économie chinoise. Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 7 276 la tonne vendredi contre 7 063 dollars le vendredi précédent. L'aluminium valait 1.865,75 dollars la tonne, contre 1.822 dollars, le plomb valait 2.174 dollars la tonne, contre 2 123 dollars, l'étain valait 22.140 dollars la tonne, contre 21 030 dollars, le nickel valait 14.700 dollars la tonne, contre 13 982 dollars et le zinc valait 1.945 dollars la tonne, contre 1.881,25 dollars.

SÛRETÉ DE WILAYA DE SKIKDA : **135 affaires traitées durant le mois de juillet dernier**

• Arrestation de 183 suspects, dont 4 femmes et 11 mineurs

135 affaires relatives aux crimes et délits impliquant 183 personnes dont 4 femmes et 11 mineurs, ont été traités durant le mois de juillet dernier par les services de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Skikda, a indiqué dans un bilan la direction générale de la Sûreté nationale.

Les mêmes services ont traité durant cette période 16 affaires liées à l'usage et à la détention de stupéfiants impliquant 31 personnes dont 4 mineurs. Présentés devant le parquet, 26 des 31 individus arrêtés ont été placés en détention provisoire.

DJELFA **6 morts et 7 blessés dans un accident de la route**

Six personnes ont trouvé la mort et 7 autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu samedi soir dans la wilaya de Djelfa, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

L'accident mortel qui a eu lieu au nord de la wilaya de Djelfa, sur la route nationale N°89, au niveau de l'axe reliant la daïra de Birine à Aïn Boussif (wilaya de Médéa), est survenu à la suite d'une collision entre deux véhicules à bord desquels se trouvaient deux familles. Six personnes ont péri dans ce sinistre dont un bébé de 5 mois.

Les corps des défunt ont été transportés à la morgue de l'hôpital de Aïn Ouassara, tandis que les blessés ont été transférés aux urgences médico-chirurgicales de la ville de Birine.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances de cet accident.

PLUIES DILUVIENNES À BORDJ BADJI MOKHTAR **Effondrement total de 29 habitations**

Les pluies diluviales enregistrées ce weekend dans la région frontalière de Bordj Badji Mokhtar, dans l'extrême sud du pays, ont provoqué l'effondrement total de 29 habitations et des dégâts à 103 autres, a affirmé dimanche le secrétaire général de la wilaya d'Adrar.

Ce nouveau bilan a été établi par la commission locale chargée d'évaluer les dégâts causés par ces fortes chutes de pluies, sur la base d'un recensement effectué dans six des huit quartiers de la commune, a indiqué M. Abdelkader Bradai.

Au plan humain, le premier bilan, qui reste inchangé, fait état de 11 blessés, dont un gravement qui a été évacué vers l'hôpital de Reggane et placé en soins intensifs, les autres admis, dont les blessures sont sans gravité, sont rentrés chez eux après avoir reçu les soins nécessaires.

Les autorités de la wilaya ont procédé, avec le concours de l'ensemble des parties concernées, à la prise en charge des sinistrés par des dotations en tentes, literies, couvertures et denrées alimentaires, a signalé le même responsable. Sur la base d'un premier recensement, cent (100) aides rurales ont été mises directement à la disposition du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Bordj Badji Mokhtar pour les attribuer aux familles sinistrées, a ajouté M. Bradai.

Ces aides sont susceptibles d'être revues à la hausse, en fonction de l'évolution du recensement des habitations rurales endommagées, a-t-il assuré.

APS

ALGER IL TUE SA MÈRE POUR UNE QUESTION D'HONNEUR

15 ans de prison ferme

Quand Salim M. a une idée en tête, il est difficile de lui faire changer d'avis même lorsque l'idée consiste à éliminer sa mère avec un sang froid inouï. Dans l'un des quartiers paisibles d'Alger, un crime se prépare, une sorte de vengeance qui prend de l'ampleur de jour en jour, et qui est née il y a de cela trois ans.



A.Ferrag

Avant, tout allait si merveilleusement bien. On allait même jusqu'à envier cette famille où il ne se passe jamais rien de dramatique et qui semble vivre dans le bonheur absolu, une famille unie, heureuse, complice et idéale. Voilà un joli tableau que représentait les M. Composés du père Mohamed, de la mère Samia, et des deux fils Oualid 26 ans et Salim 24 ans, Samia est une belle femme.

Tout le monde sait que son épouse a eu beaucoup de chance, car la plupart, elle incarne la perle rare, c'est aussi une femme qui a donné une bonne éducation à ses deux fils qu'elle chérit plus que tout au monde. Aussi, mari et enfants sont-ils fiers de regagner chaque soir ce havre de paix où les accueille une admirable femme, Salim, particulièrement, a depuis toujours idéalisé sa mère.

A ses yeux, il ne pouvait exister de femme plus honnête, plus chaste... Et c'est justement ce trop-plein d'idéalisme qui a tout détruit... Il pleut en cette fin de journée de décembre et c'est un jour qui incommodera sérieusement Salim, jeune étudiant en médecine. Il avait des projets, sa jeune fiancée. Mais où aller par un temps pareil ? Il serait plus sage de rentrer à la maison.

D'ailleurs, sa mère doit s'ennuyer à mourir depuis que son père est parti pour un voyage d'affaires. Ce sera l'occasion pour eux de passer un peu plus de temps ensemble.

TIZI-OUZO **Les citoyens dénonçaient les procédures d'attribution des aides à l'Habitat rural**

K.NA

De violentes émeutes ont éclaté hier matin dans la ville de Tademaït située à 20 km à l'Ouest de la ville de Tizi-Ouzou. Venus observer un sit-in pour dénoncer les injustices sur l'attribution des aides à l'autoconstruction, les citoyens victimes se sont retrouvés en train d'affronter les forces antiémeutes avant que la manifestation se pro-page aux quartiers avoisinants.

Sur les lieux des affrontements qui n'ont fait aucun blessé, les manifestants affirmaient qu'ils étaient venus crier leur colère face aux élus locaux qui n'ont pas su gérer les opérations de dis-

Salim rentre donc à la maison sur la pointe des pieds, désireux de faire une belle surprise à Samia. A peine est-il à l'étage que des bruits bizarres lui parviennent de la chambre de ses parents.

Des bruits qui ne laissent aucun doute sur les moments intimes qui se partagent deux êtres derrière l'immense porte de la chambre à coucher. Dans un premier temps, Salim recule, hésite et pense que ce ne peut être que son père qui est rentré de voyage...

Ensuite, il se rappelle que Mohamed n'est pas du genre à rentrer sans prévenir.

Alors, qui diable se trouve en compagnie de sa mère ? Car, bien entendu, dans l'esprit du jeune garçon, il ne pense aucunement à trahison de la part de sa mère et douce mère... Malheureusement, lorsqu'il entrouvre la porte de sa chambre, le spectacle qui s'offre à ses yeux lui prouve combien il s'est trompé sur sa propre mère.

Cette dernière ne remarque même pas le regard figé de son fils qui, après un long moment de réflexion, revient sur ses pas et quitte la maison sans faire de bruit. Une tristesse. Voilà ce qu'elle était en réalité.

Pendant de longues années, elle les a leurrés avec ses airs de bonne mère. Pris par ses pensées, Salim sent le dégoût accaparer tout son être. Que va-t-il faire à présent ? Informer son père qu'il a épousé une femme indigne qui le trompe avec le premier venu ? Avouer à son frère ainsi que leur mère n'est pas cette honnête femme qu'ils ont tant idéalisée ? En

tribution des aides à l'habitat rural ainsi que les indemnités des victimes touchées par le tremblement de terre.

Selon ces derniers, plusieurs citoyens réellement dans le besoin ont vu leur nom absent de la liste affichée alors que des citoyens connus pour être dans l'aisance financière sont portés parmi les nécessiteux. Durant la matinée d'hier, des habitants des quartiers proches des émeutes, les gaz lacrymogènes ont envahi toute la ville de Tademaït. La tension demeurait encore perceptible alors que certains manifestants affirmaient ne pas comprendre par quelle magie leur action s'est transformée en émeute. En effet, la région de Tade-

maït vit une tension continue à cause justement de plusieurs problèmes qui s'accumulent. Les opérations de distribution des aides ont toujours provoqué des actions de colère. Les conflits s'imposent toujours comme une condition avant d'aller vers le dialogue.

L'exemple le plus eloquent de ces tensions qui durent dans le temps est le conflit qui oppose les familles expropriées du barrage de Souk Tleta. Le malentendu persiste encore depuis le début des années 80 au sujet des indemnités.

Les citoyens réclament la réévaluation de ces dernières à la mesure des mutations sociales alors que les pouvoirs publics campent sur

les tarifications anciennes. Jusqu'à la dernière visite du premier ministre Abdellah Sellal dans la wilaya, le conflit demeure en son état de bras de fer.

Les actions de colère qui ont émaillé ce dernier sont d'un nombre incalculable. Ces dernières années, les habitants expropriés se sont rassemblés dans une association qui milite encore pour une justice dans les procédures d'expropriation.

Enfin, il est à noter que ces actions de colères consistent en la fermeture des sièges de l'administration et des routes sont très nombreuses. Elles s'imposent hélas comme l'unique voie de recours des populations pour se faire entendre.

CHINE

Un nouveau cas de grippe H7N9 enregistré dans le Sud

Un nouveau cas de grippe aviaire H7N9 a été enregistré dans le sud de la Chine, dans la province du Guangdong, dont c'est le premier cas, ont annoncé les autorités sanitaires.



Une femme âgée de 51 ans, admise à l'hôpital le 3 août, est dans un état critique, a précisé le ministère de la Santé de cette province.

La patiente travaillait «à l'abattage des volailles sur un marché local», a ajouté le ministère sur son site internet.

Le premier cas humain du virus H7N9 a été répertorié fin mars. Depuis, 134 cas confirmés d'infection par le H7N9 ont été recensés en Chine continentale, y compris celui de Guangdong, et 44 personnes sont mortes, selon un bilan donné samedi par l'agence Chine Nouvelle.

SOUUDAN

10 morts suite aux pluies diluviales

Au moins 10 personnes sont mortes et près de 3 000 maisons ont été détruites suite aux pluies diluviales qui ont provoqué des inondations dans la ville d'Omdurman, ont annoncé samedi les autorités locales.

«Plus de 10 personnes ont perdu la vie dans le quartier Umdabad en raison des

pluies diluviales qui ont duré plus de huit heures, alors que 3 000 maisons ont été endommagées, partiellement ou complètement», indique un communiqué des autorités d'Umdabad.

Les Services météorologiques soudanais avaient auparavant prévu des précipitations au-dessus des moyennes

saisonnières pour toutes les régions du Soudan.

Par ailleurs, quelque 200 maisons se sont effondrées dans l'Etat soudanais de Gezira, situé à quelque 200 kilomètres au sud de la capitale Khartoum suite à de fortes pluies qui ont frappé l'Etat vendredi.

OUGANDA

Au moins un mort et 11 blessés dans un glissement de terrain

Au moins une personne est morte et 11 ont été blessées dans un glissement de terrain survenu dans un district montagneux de l'Est de l'Ouganda, régulièrement touché par ce type de catastrophe, a affirmé dimanche la Croix-Rouge.

Une vingtaine de maisons se sont aussi effondrées dans ce glissement provoqué par de fortes intempéries, et les champs alimentant plus de 2 000 foyers ont été détruits, a poursuivi la Croix-Rouge.

«L'information que nous avons jusqu'à maintenant est qu'un garçon est décédé, 11 personnes ont été blessées, 21 maisons se sont effondrées et 96 autres sont menacées», a indiqué Michael Richard Nataka, un haut responsable de la Croix-Rouge ougandaise, par téléphone.

«Il y a eu un mélange de coulées de boues et d'averses de grêle», a-t-il ajouté.

Le chef du district de Bududa, John Baptist Nambeshe, a de son côté indiqué qu'une rivière était sortie de son lit sous le coup des intempéries. Des ponts se sont effondrés, rendant inaccessibles des parties entières de la zone. «Certaines personnes sont prises au piège dans les montagnes et il nous est difficile de les atteindre», a-t-il ajouté.

En mars 2010, au moins 300 personnes avaient péri dans une coulée de boue qui avait enseveli trois villages, dans ce même district de Bududa.

En août 2011, 29 personnes avaient de nouveau trouvé la mort dans une coulée de boue qui avait frappé un village d'un autre district de l'Est du pays.

En juin de l'année suivante, au moins 18 personnes avaient encore été tuées dans un glissement de terrain qui avait enseveli deux hameaux, de nouveau à Bududa.

MAROC

Deux morts et trois blessés dans un accident de la route près d'Oualidiya

Deux personnes ont trouvé la mort et trois autres blessées dans un accident de la route, survenu samedi à l'entrée de laville de Oualidiya, selon la presse locale citant le commandement régional de la gendarmerie royale. L'accident est survenu sur la route reliant Khmis Znamra à Oualidiya, suite au renversement d'un véhicule léger, dans un virage à l'entrée de la ville, précise-t-on de même source.

GRÈCE

10 policiers blessés dans un centre de détention de migrants

Au moins dix policiers ont été blessés dans des émeutes qui se sont produites samedi dans un centre de détention de migrants clandestins situé dans la ville grecque d'Amigdalea au nord d'Athènes, a rapporté dimanche la chaîne de télévision Skai.

Le Centre d'accueil pour les migrants, inauguré en avril dernier, abrite environ 1 700 personnes, pour la plupart des ressortissants de pays asiatiques. Au terme de leur détention, la grande majorité des migrants illégaux sont déportés du pays. D'après la police, la principale raison ayant poussé les migrants à se révolter était la décision des autorités

de prolonger de 12 à 18 mois la durée maximale de leur séjour dans le centre.

A la suite, des migrants ont mis le feu à leurs lits et aux contenants dans lesquels ils dorment, tandis que certains d'entre eux ont commencé à jeter des pierres sur les policiers et les pompiers arrivés sur place. Selon la chaîne, au moins 10 policiers ont été blessés dans les troubles. Des unités de la police anti-émeute ont été dépêchées dans le centre pour rétablir l'ordre. Une heure plus tard, tous les détenus étaient retournés dans leurs chambres. La police ne précise pas si des migrants ont subi des blessures.

ETATS-UNIS

4 corps retrouvés dans un accident d'un avion bimoteur

Quatre corps ont été retrouvés dans les décombres laissés vendredi par un avion bimoteur qui s'est écrasé sur deux maisons d'une zone résidentielle du Connecticut, ont indiqué samedi des responsables de cet Etat du nord-est des Etats-Unis. L'appareil, un Rockwell International Turbo Commander 690B, s'est écrasé vendredi peu avant midi (16h00 GMT) dans un quartier de East Haven, à environ 130 km au nord-est de New York, a précisé l'Autorité fédérale américaine de l'aviation (FAA). Le chef des pompiers de la ville d'East Haven a rapporté samedi aux médias locaux que deux corps avaient été extraits de l'avion et deux autres des décombres sans donner plus de détails. Il y avait deux enfants - l'un de un an, l'autre de 13 ans - dans l'une des maisons sur laquelle l'avion s'est écrasé.

East Haven est une petite ville de 30 000 habitants qui se trouve juste à côté de l'université prestigieuse de Yale. Le Turbo Commander 690B est un bimoteur à hélice qui peut transporter entre six et dix passagers.

Dix morts et cinq blessés dans un accident de la route dans le sud-ouest

Dix personnes ont été tuées et cinq autres blessées dans un accident de la route qui s'est produit dimanche matin dans la province chinoise du Yunnan (sud-ouest de la Chine), a annoncé la police locale.

L'accident impliquant un minibus a eu lieu vers 8h00 dans le bourg d'Agang du district de Luoping. Le chauffeur fait partie des dix victimes, au nombre desquelles figure également une femme enceinte. Les passagers blessés ont été hospitalisés. Une enquête a été ouverte sur l'origine de l'accident.

Les ministres africains du Commerce veulent un régime préférentiel avec les Etats-Unis

Les ministres africains du commerce ont exprimé dimanche à Addis-Abeba leur volonté de prolonger la durée de validité de la Loi sur la croissance et les opportunités en Afrique (Agoa) encadrant les relations commerciales avec les Etats-Unis. Lors du 12^e Forum de l'Agoa entamé vendredi dans la capitale éthiopienne et qui se poursuit jusqu'à mardi prochain, les participants ont mis l'accent sur la transformation durable de l'Afrique par le commerce et la technologie après l'accord commercial introduit en 2000 entre l'Afrique et les Etats-Unis, qui expire le 30 septembre 2015.

Un rapport qui présente les différents scénarios sur l'avenir des relations commerciales américano-africaines, avec ou sans l'Agoa, a été préparé par la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA).

Le rapport conclut que les pays africains risquent de perdre énormément si les Etats-Unis venaient à abandonner les accords d'Agoa en faveur de son régime commercial précédent avec les pays africains connus sous le nom de Système généralisé de préférences (SGP). Le document ajoute qu'un nouvel Accord de partenariat économique pourrait entraîner d'importantes pertes de recettes douanières pour les pays africains, l'exclusion des pays à revenu intermédiaire qui sont actuellement admissibles à l'Agoa ou ajoutant d'autres pays non africains les moins avancés (PMA) qui ne sont actuellement pas admissibles à l'Agoa entraîneraient des pertes commerciales considérables et une concurrence accrue pour l'Afrique.

Outre le cas du renouvellement des accords d'Agoa au-delà de 2015, les ministres africains du Commerce et les experts examineront avec leurs homologues américains les questions liées à la transformation économique de l'Afrique, à la croissance économique et aux stratégies de développement durable.

APS

Guerre et traumatismes psychologiques

Souvent, on évalue les dégâts de la guerre sur le plan matériel qu'on illustre par la destruction des villes et des biens ou évidemment par les pertes de vies humaines - civiles et militaires -, le nombre de veuves et d'orphelins, de mutilés et de handicapés à vie.



Par Amar Belkhodja (•)

Souvent aussi on ne décrit guère avec précision les dégâts qu'engendre la guerre sur le plan psychique et mental par les horreurs d'un tel fléau qui est, somme toute, une très mauvaise « invention » de l'homme.

Chez nous, les ravages subis par les individus sont incalculables. Bakhta «la folle», mère de deux chahids, parcourait les rues de Aïn Témouchent et dormait sur des cartons. Abed, membre de l'ALN, a risqué sa vie pour sauver ses compagnons d'armes. Débitant des propos incohérents, il erre sur les places publiques de Tiaret. Mama perdra la parole et restera absente du monde jusqu'à son déperissement total parce que l'OAS avait enlevé et brûlé vif son fils Othmane, interné dans la prison d'Oran. Des dizaines d'autres exemples aussi dramatiques les uns que les autres pourraient être cités.

L'insurrection de Novembre va déclencher chez l'occupant français de vastes et sanglantes opérations de destruction massive et de répression impitoyable si bien que la population algérienne va garder des séquelles impérissables en ce sens que beaucoup de femmes, d'enfants et d'hommes vont subir à vie des déficiences d'ordre mental. Les bombardements intensifs des douars, les viols de jeunes filles ou de femmes en présence du père ou de l'époux, les assassinats collectifs de «suspects» - tout le peuple algérien était alors suspecté de «collusion» avec le FLN - les tortures, surtout, vont entraîner chez bon nombre de sujets la question médicale, la perte de la raison.

Il y a quelques années, la Télévision nationale a présenté le dossier. C'était la première fois qu'on touchait du doigt un tel sujet et les images qui défilaient sous nos yeux se dispensaient de commentaire tellement c'était épouvantable, horrible, abject. La folie a campé définitivement chez beaucoup d'entre nous. Un système absurde et inhumain en avait ainsi décidé. Il s'appelait : colonialisme. Cette guerre fut-elle sans dégâts de cette nature chez l'adversaire ? Non. Toutefois, il est hors de question de faire la comparaison et d'assimiler les souffrances. Un débat mixte et serein permettra de définir avec justesse un certain nombre de notions qui, à notre avis, sont relatives. Elles ne sauraient être généralisées à tous les sujets et à toutes les situations.

Un psychiatre français s'est penché sur la question. Le docteur Bernard W. Sigg a publié en 1989 aux éditions Messidor *Le Silence et la Honte*, un ouvrage de 160 pages. Avant d'aborder le contenu de l'ouvrage, rappelons que le psychiatre compte parmi beaucoup d'intellectuels français qui s'étaient fermement opposés à la guerre d'Algérie.

Le livre du docteur B. Sigg traite des «névroses de la guerre d'Algérie» chez des sujets français, notamment chez ceux que l'auteur appelle «les anciens combattants d'Afrique du Nord». L'idée de soulever une telle question était suscitée par la revendication de prise en charge de cette catégorie de personnes par l'Etat français qui, semble-t-il, nie leurs droits, soutenant que leurs «désordres» sur le plan psychique ne seraient pas la conséquence de leurs séjours dans les djebels algériens ou dans les salles de tortures.

Hormis cette revendication sociale dont se fait l'un des porte-parole, l'auteur soulève dans son livre la conspiration du silence entretenue par les institutions républicaines françaises, conspiration énoncée avec force par Daniel Zimmermann dans la préface de l'ouvrage : «Si nous nous sommes peu exprimés sur ce que nous avons vécu, c'est peut-être moins au sentiment de notre indignité que, d'une part, parce qu'on n'a pas voulu que nous parlions et que, d'autre part, lorsque nous avons essayé de parler, on a étouffé, censuré nos voix.» (p.12).

Le «silence» est relatif. Car «officiellement» on ne se hasarde jamais à aller au fond des choses et généralement quand la «guerre d'Algérie» est évoquée, la question est truffée pernicieusement de bon nombre de concepts et d'interprétations qui concluent et aboutissent à la justification des agressions et des guerres coloniales dont furent victimes l'Asie et l'Afrique au XIX^e siècle.

Le docteur B. Sigg déplore que le cinéma français, dont certaines œuvres étaient frappées d'interdit, soit resté parcimonieux sur la guerre d'Algérie. Ce qui est valable, dit-il, pour le théâtre et la peinture. Pour ce qui est des livres, en dépit des réticences de certains éditeurs qui refusent des manuscrits sous prétexte que «la guerre d'Algérie est un sujet qui n'intéresse plus personne» (p. 25), il y eut toutefois une production d'écrits d'orientations diverses.

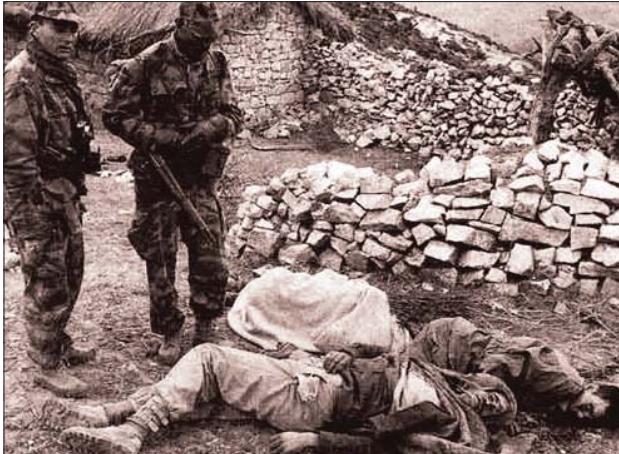
Cependant, même à ce niveau, le docteur Bernard W. Sigg signale le «silence qui est fait autour du livre puisque bon nombre de publications font l'objet d'une discrimination outrancière en matière de médiatisation. Le psychanalyste relève surtout «l'ahurissante pauvreté des bibliothèques publiques. Jusqu'à celle de la Sorbonne dont le fichier propose moins de cinquante ouvrages à la rubrique Guerre d'Algérie, alors qu'une petite librairie spécialisée dans le tiers monde en propose plus de deux cents à la vente». (p.24).

Nous remarquons par voie de conséquence qu'«officiellement», il ressort une démarche délibérée d'effacer de la mémoire des Français «la Guerre d'Algérie». Les raisons seraient de différents ordres et de différentes natures.

Elles sont politiques avant tout. Elles suscitent beaucoup d'interrogations et exigent la poursuite du débat pour abattre les mythes et les concepts désuets. Quand un individu ou une institution observe le mutisme, la première raison est imputable ici à un comportement qui fuit le dialogue parce que celui-ci conduit inévitablement à la contradiction. Alors lorsqu'on ne dit rien, c'est surtout pour éviter de s'embourber dans les contradictions.



• • •



● ● ●

Un échantillon de cette contradiction nous est rapporté par le docteur B. Sigg : «Il en va de même chez beaucoup d'anciens combattants qui paraissent ensemble, arborent volontiers insignes et décosations et tiennent alors des propos idéalisant le passé. Cependant que les mêmes, pris seul à seul, esquivent le dialogue... ou bien se trouvent rapidement bouleversés lorsqu'ils parviennent à s'exprimer sans trop de retenue sur ce douloireux passé.» (p.67).

Le «silence» est lié aussi à la honte – deuxième thème de l'ouvrage – parce que justement on a honte d'évoquer «la Guerre d'Algérie» et son effacement guérira le sujet ou l'institution de ce sentiment que le docteur W. Sigg définit avec la subtilité que seul le psychiatre est capable d'exprimer : «Je dirai que le honteux ne veut plus voir ni être vu... en train de voir. Refus de voir et de donner à voir, qui paraît inseparable de la guerre d'Algérie». (p. 87).

Il y a en France une conscience politique – je ne dirai pas conscience nationale – qui désire évacuer «la Guerre d'Algérie». Cette évacuation, malheureusement, recourt à des remèdes complètement inefficaces qui font croire au sujet ou au système qu'il n'a jamais eu tort.

Ainsi, par exemple, c'est Massu qui écrit pour justifier la torture, c'est Le Pen qui jure par tous les dieux qu'il ne l'a jamais pratiquée, c'est Bigeard qui s'agitte chaque fois qu'il est question de la guerre d'Algérie.

C'est aussi Jouhaud qui consacre une «séduisante» biographie au général mercenaire Youssuf, tristement connu dans la «guerre de conquête» pour avoir été un coupeur d'oreilles et de têtes de centaines d'Algériens. Ces officiers supérieurs de l'armée française – anciens et nouveaux – incarneraient-ils aujourd'hui la

conscience nationale française ? *Le Silence et la Honte* du docteur B. Sigg traite de la guerre d'Algérie sous l'angle psychanalytique et psychologique. Nous ne sommes pas compétents en la matière pour nous engouffrer dans les méandres de ces disciplines fort complexes et instructives à la fois. L'ouvrage est né de ce souci de défendre «les anciens combattants d'Algérie», mais, implicitement peut-être, il interpelle la conscience ici et ailleurs sur bon nombre de questions et sur l'analyse de certains phénomènes qui créent chez l'individu le sentiment de révolte, d'impuissance, de résignation puis d'engagement dans un conflit auquel il est mêlé contre sa propre volonté. L'auteur rapporte des extraits de témoignages et cite : «Parce que cette guerre est taboue. Dans les écoles on n'en parle pas. Toute ma génération vit encore dans ce mutisme pour essayer en vain d'oublier». (p.26). «Quelle révolte profonde d'aller défendre une cause à laquelle ils ne croient pas». (p.30). «Le gouverneur nous a obligés à nous salir. Cette guerre ignoble avilît ceux qui y participent» (p.35). «J'ai honte de moi. De ce que j'ai accepté de faire. J'ai honte de mon pays et de ceux qui nous obligent à tuer» (p. 82).

Les guerres coloniales engendrent les situations les plus tragiques, les plus choquantes et les plus persécutantes au plan de la conscience collective mais surtout au plan de la conscience individuelle. Ainsi, en 1920, des Algériens allaient combattre Abdelkrim El-Khattabi dans le Rif ; puis en 1950, les Riffains allaient combattre les Vietnamiens dans la guerre d'Indochine. Des Sénégalais participaient à la répression des Algériens durant toute la période du mouvement national. Et pendant la Guerre d'Algérie, évidemment des conscrits algériens étaient incorporés dans les contingents français (je ne parle pas de harkis), obligés assez souvent de tirer sur leurs propres compatriotes ou de

désérer. Beaucoup choisirent cette dernière alternative.

Les petits Algériens qui avaient la chance de trouver une place dans les écoles françaises (en Algérie) apprenaient par cœur : «Autrefois notre pays s'appelait la Gaule et ses habitants les Gaulois». Le psychiatre, quelle que soit sa nationalité, est-il en droit de rester neutre devant ces graves tentatives – devant l'histoire – la dépersonnalisation et d'atteindre aux consciences, aux cultures et aux civilisations. Le docteur Frantz-Fanon est allé au-delà du simple constat médical. Le célèbre psychiatre a mis son savoir non seulement au service de l'Algérie, mais il fut aussi le porte-parole de tous «les damnés de la terre». Les systèmes et les «ordres établis» provoquent chez les individus une fatale destruction au plan cérébral, si bien que les notions du bien et du mal ne semblent guère antinomiques.

La grande masse, hélas, est prise dans le tourbillon – le cas du vichysme par exemple. Seules les consciences les plus lucides dénoncent l'avilissement des individus qui, culturellement ou économiquement parlant, sont totalement démunis. Cette prise de conscience fut courageusement exprimée par une classe intellectuelle française à diverses dates de l'histoire de la colonisation mais surtout pendant la Guerre d'Algérie. Collette et Francis Jeanson invitaient à trancher avec le dilemme : «Se satisfaire d'être (...) bon père de famille au sein d'une société fon-

tion profonde qu'il jette dans le cœur du soldat qui égorgé, vole, viole et s'y bat pour son compte particulier, devant ses officiers souvent impuissants à le retenir». (*Lettre du chef de bataillon Canrobert*, juillet 1845, *Campagnes d'Afrique*, 1898).

Plus tard, un tortionnaire affecté dans les brigades de destruction des réseaux FLN, proclamera lui aussi sans pudeur : «Des fois, on a envie de leur dire que s'ils avaient un peu pitié pour nous, ils parleraient sans nous obliger à passer des heures pour leur arracher mot par mot les renseignements». (*Le Silence et la Honte*, p. 51). Dans ce même contexte quand le silence est rompu - *Les Années algériennes* de Benjamin Stora ou *C'était la Guerre de Rachedi et Carrère* -, c'est toujours dans le but de déformer la vérité historique et c'est avec une audace déconcertante que les auteurs des productions audiovisuelles précitées enferment dans le même box colonisés et coloniseurs pour les accuser des mêmes crimes et des mêmes abus comme si l'histoire des crimes coloniaux ne commençait qu'en 1954.

L'agression ne commence pas en 1954. Elle remonte à 1830. L'honnêteté intellectuelle commande par voie de conséquence à faire une lecture globale de l'Histoire. A partir de quoi, l'on pourra apporter des matériaux scientifiques pour interpréter tel ou tel acte et, quoi qu'il en soit, il ne saurait subsister de similitude entre agresseur et agressé, entre tortionnaire et torturé. Des historiens explique-



dée sur l'injustice, c'est se féliciter, en plein incendie, de n'être pas un incendiaire. (*L'Algérie hors-la-loi*, p. 235).

L'ouvrage du docteur Bernard W. Sigg, autre qu'il traite des «névroses» de la Guerre d'Algérie, recense des thèmes d'une actualité brûlante que tous les intellectuels intégrés doivent combattre afin qu'un jour l'humanité soit épurée de toutes ses tares. Il s'agit évidemment de tous ces sentiments indignes de la conscience humaine : le racisme, la haine, la violence, la dépersonnalisation des individus, la torture... C'est surtout de ce dernier chapitre qu'il nous faudra peut-être dire quelques mots. De ces pratiques abjectes et inhumaines dont les individus portent encore les séquelles. Cependant, à ce niveau, le tortionnaire ne saurait être assimilé lui aussi comme étant une victime du système. Attitude qui risque de réconforter les «praticiens» de la torture et surtout de développer chez eux toutes les formes du cynisme et du sadisme.

C'est curieux, mais nous retrouvons un sentiment de pitié chez les officiers de l'armée française, non pas à l'égard de leurs victimes (?), objet de razzias et de meurtres collectifs, mais beaucoup plus à l'égard des soldats égorgeurs.

Juges-en : «Me permettez-vous de vous dire, mon général, qu'en stigmatisant le triste système des razzias, vous avez accompli un acte de grande équité et de haute prudence. Acteur ou spectateur forcé dans une multitude de ces drames, je n'ai que trop appris à reconnaître les désastreux effets de ce terrible et barbare moyen. J'ai dû gémir sur la démolis-

ront mieux que moi, que ce n'est pas parce qu'ils étaient d'un tempérament violent que les initiateurs de Novembre 1954 ont choisi la violence. Des facteurs historiques imposèrent ce choix incontournable au mouvement national algérien. D'ailleurs dans ce contexte, *Le Silence et la Honte* est lui aussi instructif.

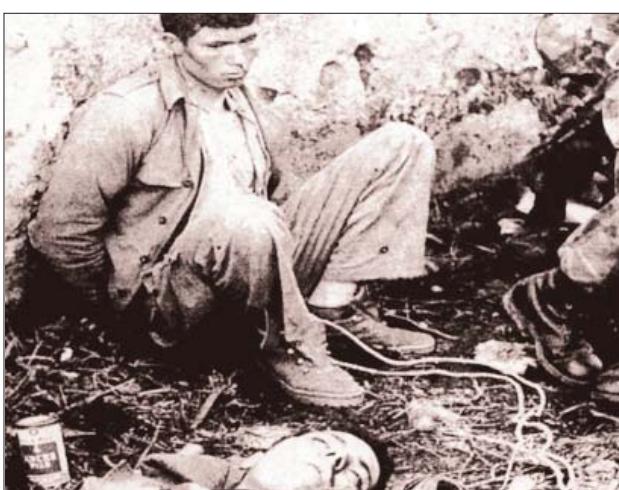
«Un quart de siècle n'a donc rien effacé, pas même atténué, semble-t-il du côté français ; à l'inverse, j'ai pu le constater par moi-même, et lettres ou témoignages le confirment unanimement, nulle rançœur ou hostilité ne se manifeste du côté algérien» (p. 109).

Un poète algérien a dit : «Je jure sur l'angoisse démultipliée des épouses (que nous bannirons la torture) et que les tortionnaires ne seront pas torturés.» Nous ajouterons, pour notre part, qu'en Histoire, il n'y a guère d'absolution ni de prescription.

Laissons le docteur Bernard W. Sigg conclure lui-même. Une conclusion optimiste qui est en même temps un appel sincère au rapprochement, à la compréhension et à l'amitié entre les hommes et les peuples : «Il s'agit du lien d'amitié et d'égalité qui devra se rétablir entre les deux peuples blessés, peuples voisins et jadis amis, les peuples français et algérien. Je crains, en effet, que si la rancune, l'esprit de vengeance et le racisme persistent, le silence et la honte ne disparaissent jamais.» (*Mouvement national - des hommes et des repères* - Ed. Alpha - Alger. 2008).

A.B.

(*) Journaliste-auteur



Coup de soleil (érythème solaire)

Quel impact sur la peau ?

Malgré les nombreux messages de mise en garde, le bronzage est encore considéré comme un idéal de beauté et de bonne santé. Les coups de soleil sont particulièrement fréquents au début de l'été et aux sports d'hiver. Pourtant, il est facile de les éviter en s'exposant progressivement et en appliquant un écran solaire adapté.

Quels sont les symptômes du coup de soleil ?

Le coup de soleil (érythème solaire) se manifeste par une rougeur et une congestion de la peau. Des cloques apparaissent dans les cas plus graves. La peau fait mal, tire et démange. Au bout de quelques jours, le coup de soleil disparaît et l'épiderme commence à peler. Une exposition exacerbée au soleil peut produire une insolation ou un coup de chaleur aux graves conséquences : très forte fièvre (plus de 41 °C), état de choc, convulsions, etc.

Le coup de soleil ordinaire n'est rien d'autre qu'une brûlure de la peau causée par les rayons ultraviolets du soleil (ou d'une lampe solaire UV dans un centre de bronzage), essentiellement ceux de type B (UV B). Ils agressent la peau directement ou par réverbération sur l'eau, la neige, le sable ou une paroi rocheuse. Certains médicaments favorisent les coups de soleil, même lors d'une faible exposition. On parle alors de photosensibilisation due à un médicament.

Qu'est-ce que l'allergie au soleil (ou lucite estivale) ?

De plus en plus fréquente, la lucite estivale est en fait une réaction locale, vraisemblablement aux UVA. Elle se manifeste sous la forme de petits boutons et de plaques rouges sur les parties exposées, sauf sur le visage. Elle peut être accompagnée d'importantes démangeaisons. Si l'on prend soin de rester à l'ombre, elle disparaît spontanément au bout d'une dizaine de jours. Pour éviter la lucite estivale, portez des vêtements qui vous protégeront du soleil ou un écran solaire d'un facteur de protection solaire (FPS) supérieur ou égal à 25.

Quelles sont les complications éventuelles du coup de soleil ?

Dans les cas plus graves, surtout si des bulles apparaissent, le coup de soleil peut provoquer de la fièvre, des nausées et un œdème de la peau.

Les coups de soleil répétés accélèrent le vieillissement de la peau. Celle-ci se dessèche et se ride plus rapidement.

L'exposition excessive au soleil, en particulier pendant l'enfance, favorise l'apparition de cancers de la peau au cours de la vie.

Comment prévenir les coups de soleil ?

N'oubliez pas qu'un coup de soleil peut survenir même sans exposition directe : le rayonnement solaire est réfléchi par l'eau, bien sûr, mais surtout par le sable et encore plus la neige. Un ciel nuageux laisse aussi passer les UV B et un coup de soleil est possible. Lorsque vous ressentez la brûlure, il est déjà trop tard et il faudra renoncer au soleil pendant quelques jours.

La meilleure prévention consiste donc à prendre quelques précautions : Le choix des produits solaires doit se faire selon son type de peau (phototype), selon l'âge et les conditions d'ensoleillement. Débutez par une protection forte la première semaine. Ensuite, un facteur de protection plus faible



pourra être utilisé. Attention, les produits autobronzants ne protègent pas des coups de soleil !

Appliquez un produit solaire dès le début de l'exposition, en respectant les quantités recommandées. N'oubliez pas les zones très exposées que sont le nez, les pommettes, les oreilles, le dos des mains et des pieds.

Renouvelez régulièrement les applications (toutes les deux ou trois heures), en tenant compte du fait que le temps de protection du produit solaire peut être diminué par les activités sportives, la baignade, la transpiration, les séchages répétés avec une serviette, etc.

L'exposition doit être progressive, surtout chez les personnes ayant un phototype sensible. L'utilisation d'une crème solaire n'autorise pas une exposition prolongée. Les premiers jours, ne vous exposez pas plus d'un quart d'heure en plein soleil. Puis augmentez progressivement la durée.

Le rayonnement solaire est le plus intense entre 11 heures et 16 heures ; passez ces heures à l'ombre.

La meilleure protection contre le soleil est vestimentaire. Mettez dans vos valises des vêtements longs (chemise à manches longues, pantalons), amples et perméables à la transpiration (coton, lin et tissus non synthétiques). Plus ils sont épais et foncés, moins ils laissent passer les rayons ultraviolets. Portez des chapeaux à bords larges et des chaussures pour éviter de marcher pieds nus sur le sol brûlant.

Évitez les produits de beauté et le parfum avant l'exposition au soleil, certains d'entre eux peuvent contenir des substances qui laisseront des traces pigmentées définitives.

Prévenez votre médecin de vos projets de voyage au soleil, afin qu'il puisse vous conseiller. En cas de traitement exposant à un risque de photosensibilisation, il pourra éventuellement le modifier.

Quels compléments alimentaires pour prévenir les coups de soleil ?

Les compléments alimentaires proposés dans le cadre de la préparation au bronzage visent à lutter contre les dommages provoqués par les UV sur les cellules de la peau et

à améliorer l'hydratation de la peau. Depuis 2012, de nombreuses allégations de santé relatives à la protection de la peau contre les rayons ultraviolets sont interdites pour les compléments alimentaires.

Les caroténoïdes pour prévenir les coups de soleil

Les caroténoïdes sont des pigments végétaux. Leur capacité à protéger modérément la peau contre les effets nocifs du soleil, après plusieurs semaines de traitement, n'a été que faiblement démontrée chez l'homme car la plupart des études ont été faites en laboratoire sur des cultures de cellules. En conséquence, en 2012, les autorités sanitaires européennes ont interdit aux compléments alimentaires ou aux aliments contenant des caroténoïdes de prétendre protéger la peau des effets délétères des rayons ultraviolets ou maintenir la souplesse, l'hydratation ou le bon état de la peau. Cette interdiction vaut pour le lycopène, le bêta-carotène, la lutéine et la zéaxanthine.

Concernant le bêta-carotène, une nouvelle analyse de l'étude Suvimax (voir encadré) a montré de manière significative que les femmes qui ont reçu un supplément d'antioxydants de 120 mg de vitamine C, 30 mg de vitamine E, 6 mg de bêta-carotène, 100 µg de sélénium et 20 mg de zinc, pendant plus de sept ans présentent un risque quatre fois plus élevé de développer un cancer de la peau.

L'étude Suvimax

L'étude Suvimax est une grande étude épidémiologique (13 017 personnes suivies pendant huit ans) dans le domaine de la prévention nutritionnelle des maladies chroniques. Lancée en 1994, elle vise à tester l'impact d'un apport supplémentaire en vitamines et minéraux antioxydants (bêta-carotène, vitamines E et C, zinc et sélénium), à doses nutritionnelles, dans la prévention des cancers et des maladies cardiovasculaires.

Par le nombre de sujets concernés, par son caractère national, par sa durée, l'étude Suvimax constitue également une gigantesque banque de données sur l'alimentation.

tion et la santé des Français.

Les autres substances antioxydantes pour prévenir les coups de soleil. D'autres substances destinées à neutraliser les radicaux libres sont parfois proposés dans les compléments alimentaires destinés à préparer la peau au bronzage, comme la vitamine E et le sélénium. Aucune étude n'est disponible pour confirmer cet usage. En 2012, les autorités sanitaires européennes ont interdit aux compléments alimentaires ou aux aliments contenant du sélénium de prétendre protéger la peau des ultraviolets du soleil (en association avec des vitamines, dont la vitamine E).

Les pilules bronzantes

À base de canthaxanthine, un pigment brunâtre qui s'accumule sous la peau, et de bêta-carotène, les pilules bronzantes donnent une coloration orangée à la peau. Elles n'offrent aucune protection contre les rayons UV. Par ailleurs, leur utilisation prolongée, plus d'un mois par an, peut entraîner des dépôts de canthaxanthine sur la rétine et se traduire par des troubles de la vision.

Les crèmes solaires et vieillissement

Les personnes soucieuses de leur peau adeptes des crèmes solaires apprécieront une étude australienne qui confirme les bienfaits scientifiques d'une application régulière lorsqu'on s'expose au soleil.

Des chercheurs australiens ont fait appel à 900 adultes à la peau blanche âgés de 25 à 55 ans, vivant dans la région très ensOLEILLÉE du Queensland. Les participants ont été répartis en deux groupes, on a demandé aux personnes du premier groupe de se mettre de la crème solaire à leur convenance et aux autres d'appliquer une protection SPF 15 ou plus sur le visage, le cou, les bras et les mains au quotidien et d'en remettre après avoir transpiré, de s'être baigné ou d'être

Que faire en cas de coup de soleil ?

Prenez une douche ou un bain froid pour rafraîchir la peau pendant une quinzaine de minutes, à condition de n'avoir ni fièvre ni frissons. Si le coup de soleil ne concerne qu'une partie réduite de l'épiderme, utilisez un linge mouillé. Buvez suffisamment pour lutter contre la déshydratation.

Prenez un médicament antalgique en cas de fortes douleurs.

Que fait le médecin en cas de coup de soleil ?

En cas de coup de chaleur associé, la réhydratation est la première des préoccupations. Si l'état général empire, une surveillance médicale peut s'avérer nécessaire. Selon l'importance du coup de soleil, le médecin prescrit, si nécessaire, une crème adaptée. En cas de transformation d'un grain de beauté, il peut demander l'avis d'un spécialiste.

Comment soigner un coup de soleil ?

Des préparations contenant de l'hydrocortisone, un dermocorticoïde d'activité faible, sont en vente libre pour soulager les coups de soleil peu étendus. Efficaces, elles ne doivent pas être utilisées plus de trois jours de suite ni être appliquées sur des surfaces étendues. Les effets indésirables s'observent essentiellement lors d'une utilisation prolongée ou du non-respect des précautions d'emploi.

L'application de topiques protecteurs peut également avoir un effet calmant bénéfique. Attention, le soulagement apporté par les traitements locaux ne doit pas conduire à de nouvelles expositions intempestives !

aires freinent de la peau

resté exposé pendant quelques heures. Au début de l'étude, les chercheurs ont passé au microscope une empreinte du dos de la main des sujets ; quatre ans et demi plus tard ils ont renouvelé l'expérience pour examiner en détail le vieillissement de la peau. Pendant toute la durée du test, ils ont pris soin de peser les flacons de crème solaire tous les trois mois afin de mesurer les quantités utilisées.

Leurs résultats ont montré que les adultes qui utilisaient régulièrement de la crème solaire pendant les quatre années avaient la peau moins ridée et leur vieillissement cutané était moins important (de 24%) que les personnes qui ne mettaient de la crème que de temps en temps.

Crèmes Solaires

Utilisation, efficacité...

La plupart des personnes n'appliquent la crème solaire que quand ils pratiquent des activités extérieures estivales. On recommande l'application de la crème ou de l'huile 20 minutes avant l'exposition au soleil, et de renouveler l'application.

Cependant, quelques experts suggèrent de l'utiliser tous les jours pour empêcher des dégâts cumulatifs et baisser le risque de cancer de la peau. Dans une optique de prévention des rides, les fabricants commercialisent des crèmes de jour et des fonds de teint contenant des filtres UV, pour un usage quotidien. On trouve également des sticks à lèvres et des produits capillaires fournissant une protection contre les ultraviolets.

Pour obtenir la protection correspondant à l'indice de protection du produit solaire, il faudrait appliquer 2 mg de crème solaire par cm² de peau. Dans ce cas, on appliquerait sur le corps le quart d'un tube de 125 ml à chaque exposition. Dans la réalité, la quantité de crème solaire employée est plus proche d'un mg par cm² de peau.

Le sable, le frottement des serviettes et l'eau enlèvent une partie de la crème sur la peau et donc diminuent la protection solaire. De plus, certains filtres sont dégradés par les rayons ultraviolets. C'est pour cela que l'on conseille de renouveler régulièrement l'application de crème.

Efficacité Indice de protection

L'indice de protection (IP) d'une crème solaire est une mesure de son efficacité. L'indice de protection juge le pouvoir protecteur d'un produit contre les coups de soleil. Il concerne donc principalement la protection anti-UVB. L'IP est parfois noté FPS (Facteur de Protection Solaire) ou encore SPF (Sun Protection Factor).

L'indice de protection a la même signification dans tous les pays. Il est déterminé par des tests standardisés. Le texte publié par la Commission Européenne¹⁰ stipule : «Afin de garantir la reproductibilité et la comparabilité de la protection minimale recommandée contre les rayons UVB, il convient d'utiliser la Méthode internationale d'essai du facteur de protection solaire actualisée en 2006 par les industries européenne, japonaise, américaine et sud-africaine.» Cette recommandation s'appuie sur le texte accessible auprès du Colipa¹¹. Lors de ces tests, on applique une quantité de produit solaire de 2 mg par cm² sur une partie du dos de volontaires qui sont ensuite soumis à différentes doses d'UV. 24 heures après, on compare la réaction de la peau avec et sans protection solaire. On en déduit la Dose Erythémale Minimale (DEM), qui est la plus faible dose d'ultraviolet provoquant une rougeur de la peau. L'indice de protection est le rapport entre la DEM sur une zone de peau recouverte de crème solaire et la DEM sur une zone non protégée.

L'indice de protection est aussi le rapport entre la dose d'UV nécessaire pour obtenir un coup de soleil avec et sans la crème solaire. Ainsi, au laboratoire sous une source qui émet un rayonnement constant dans le temps et pour une crème qui inclut des produits photostables, si une personne a un coup de soleil au bout de 10 minutes sans protection, un IP 15 signifie qu'il faudra 150 minutes (soit 15 fois 10 minutes ou 2h30) pour obtenir le même coup de soleil avec ce produit solaire. Donc plus l'indice est élevé, meilleure est la protection, contre le coup de soleil. Mais il ne faut pas perdre de vue que toutes les personnes ne sont pas égales au



regard des risques, il existe six phototypes. Les peaux claires ont besoin d'une protection plus élevée contre les UV que les peaux mates.

Il faut savoir que la protection contre les UV erythémataux n'est pas proportionnelle à la valeur de l'IP :

Un IP 2 arrête 50 % des UV erythémataux

Un IP 15 arrête 93 % des UV erythémataux (il laisse passer 1/15 soit 7 % des UV erythémataux)

Un IP 20 arrête 95 % des UV erythémataux

Un IP 30 arrête 97 % des UV erythémataux

Un IP 50 arrête 98 % des UV erythémataux

L'indice de protection IP ne fournit qu'une information partielle sur la protection contre les UVA. Toutefois, des crèmes solaires à SPF très élevé ne peuvent être obtenues qu'en atténuant aussi le rayonnement UVA. En effet, ces derniers ne causent des coups de soleil que pour des doses très fortes. Cependant, ils entraîneraient davantage de dégâts à long terme que les UVB. Il n'existe pas d'indice de protection contre les UVA qui soit officiellement reconnu. L'Union Européenne¹⁰ recommande d'utiliser la méthode de la pigmentation persistante appliquée par l'industrie japonaise et modifiée par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé — Afssaps¹² ainsi que la méthode de la longueur d'onde critique. Certaines crèmes donnent quand même un indice UVA, mais les méthodes utilisées étant différentes, ne permettent pas nécessairement d'effectuer de comparaisons entre des marques différentes.

L'indice de protection permet au consommateur de choisir un produit solaire adapté, en fonction de son type de peau, de son exposition et des conditions météorologiques (plage, montagne, soin quotidien...). Certains produits n'ont pas d'IP affiché sur le flacon (un IP de 1), ils ne revendiquent donc pas de protection solaire. C'est le cas de la plupart des autobronzants, du monoï classique et des huiles « bronzantes ».

Limites

Les crèmes solaires protègent contre les UVB et commencent à filtrer également des UVA. Mais elles ont un effet pervers : les personnes qui utilisent des crèmes solaires se croient protégées du soleil et ont tendance à s'exposer plus longtemps au soleil¹³. De même, les crèmes solaires ne sont pas destinées aux bébés, qui ne doivent pas être exposés au soleil.

Les produits solaires sont utiles mais doivent être associés à des mesures de prudence : le port de vêtements, de lunettes de soleil et d'un chapeau, la non-exposition au soleil entre 12 h et 16 h en France l'été (car le rayonnement UVB est à son maximum d'intensité) et la limitation de la durée de l'exposition.



SOUDAN-DARFOUR

Combats tribaux au Darfour: une centaine de morts



De nouveaux combats entre deux tribus au Darfour, région de l'ouest du Soudan, ont éclaté samedi près d'Adila faisant une centaine de morts, ont annoncé des sources au sein de ces tribus.

«Nous avons affronté les Ma'alia (...) et nous avons détruit l'une de leurs bases et tué 70 d'entre eux. Nous avons perdu 30 hommes», a déclaré un membre de la tribu Rezeigat après ces combats dans l'est du Darfour. «La tension est toujours vive, et des deux côtés les hommes sont rassemblés», a-t-il ajouté.

«Nous nous attendons à de nouveaux combats aujourd'hui», a assuré, de son côté, un membre de la tribu Ma'alia, accusant les Rezeigat d'avoir «attaqué» et incendié des villages. Il n'a pas donné de bilan des victimes Ma'alia mais a affirmé que les membres de sa tribu avaient tué 40 adversaires.

Fin juillet, des affrontements entre d'autres tribus dans l'ouest du Darfour avaient déjà fait des dizaines de morts. Selon la mission commune ONU-Union africaine au Darfour (Minuad), les rivalités tribales sont la principale source du regain de tension qui a fait près de 300 000 nouveaux déplacés dans les cinq premiers mois de 2013, soit deux fois plus que pendant le total des deux années précédentes.

4 personnes tuées dans l'explosion de munitions

Quatre personnes ont été tuées dans l'explosion de munitions dans l'Etat soudanais du Kordofan-Sud, théâtre de combats entre rebelles et armée, a indiqué samedi l'ONU.

«À Dilling, quatre personnes ont été tuées dans l'explosion de munitions alors qu'elles cultivaient la terre», a précisé le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha) dans son bulletin hebdomadaire.

L'Ocha n'a pas précisé quand l'explosion s'était produite, mais le bulletin couvre la semaine courant à partir du 4 août.

VIOLENCES ETHNIQUES EN GUINÉE

113 personnes arrêtées

Cent treize personnes ont été arrêtées dans le cadre de l'enquête sur les violences ayant opposé en juillet deux ethnies en Guinée forestière (sud-est de la Guinée) faisant près de 100 morts, a indiqué samedi le procureur de la région.

Depuis le début de cette crise, les services en charge de l'enquête judiciaire ont arrêté 113 personnes au sein des deux communautés ethniques guérzé et konianké,

EGYPTE

Des démarches internationales pour la reprise du dialogue entre les nouvelles autorités et les Frères musulmans

La mise en exécution des mesures sécuritaires décidées par les autorités égyptiennes pour mettre fin au sit-in des pro-Morsi sur les places Rabaa al Adawiya et al Nahda (Gizeh) pose un véritable dilemme au gouvernement égyptien alors que des rapports de presse font état d'un accord d'apaisement tacite entre le gouvernement et les Frères musulmans.

Les contacts, eux, se poursuivaient encore entre les deux parties à travers des médiations étrangère et locale dans le cadre d'une négociation pour sortir le pays de la crise qu'il traverse. L'autorité de transition en Egypte fait face à des pressions extérieures afin qu'elle ne s'empresse pas de recourir à la solution sécuritaire et recherche, plutôt, une issue aux problèmes sécuritaires à travers un dialogue autour d'une solution globale de la crise politique.

Dans une déclaration, Catherine Ashton, chef de la diplomatie de l'Union européenne (UE) a indiqué samedi que la situation en Egypte «est extrêmement précaire», rejettant avec «fermeté» le recours à la violence et réitérant son soutien à la manifestation pacifique.

Elle a précisé, à ce propos, que les propositions formulées par la délégation américano-européenne la semaine dernière pour un règlement de la crise en Egypte «restent de mise pour les parties», affirmant que l'UE «suit au quotidien la situation à tous les niveaux». Le Premier ministre égyptien Hazem Beblawi a annoncé jeudi la dispersion imminente des sit-in des partisans du président déchu Mohamed Morsi au moment où des rapports de presse soulignent que la mise en exécution du plan se fera progressivement afin de prendre le temps de trouver un scénario plus approprié pour éviter l'effusion de sang sur la base d'un accord de principe conclu entre les Frères musulmans et le gouvernement. Vendredi, l'administration américaine a révélé l'existence de pourparlers entre le gouvernement et l'opposition en vue



de parvenir à une réconciliation et d'amorcer un processus politique inclusif. Le porte-parole de la Maison-Blanche Jay Carney a indiqué que les Etats-Unis comptent poursuivre leurs efforts à travers les visites de hauts responsables au Caire faisant allusion à un éventuel déplacement d'autres responsables dans les tout prochains jours. Celui-ci s'inscrit toujours dans le cadre de la médiation initiée par William Burns, sous-secrétaire d'Etat américain au Caire la semaine dernière.

Cette déclaration coïncide avec celles émanant de sources proches de la confrérie islamiste faisant état d'une éventuelle visite à Washington en début de semaine du dirigeant Abdelmaoujoud Dardiri, membre de la commission des relations extérieures du Parti de la liberté et de la justice (PLJ). Au regard de ses relations avec nombre de responsables américains, il devra prendre part à une série de rencontres non annoncées avec le groupe de travail chargé du dossier de

l'Egypte présidé par le ministre américain de la Défense. Il rencontrera également des responsables du département d'Etat américain et du Conseil de sécurité national. D'autre part, des sources proches des Frères musulmans ont souligné que les pourparlers qui ont eu lieu durant ces dix derniers jours avec les représentants du gouvernement à la faveur d'une médiation euro-américaine et de pays du Golfe ont été marqués par l'intransigeance des deux parties mais «n'ont pas échoué». Les nouvelles autorités «ont accepté le principe» de libération d'un nombre de dirigeants islamistes et le déblocage des fonds gelés des Frères musulmans outre la participation de la confrérie au gouvernement d'union nationale, ajoute la même source.

L'accord a cependant été bloqué par le refus de l'armée de libérer Mohamed Morsi et Khairat Shater pour des «raisons politiques et sécuritaires», selon les Frères musulmans.

Citant une source bien informée, le journal *Al Ahram* a rapporté sur son site qu'un accord a «en effet été conclu» entre les Frères musulmans, les nouvelles autorités et les forces armées mais n'a toujours pas été annoncé. Par ailleurs, l'accord a été scellé après que Khairat Shater, homme influent de la confrérie islamiste, a accepté lors d'une rencontre avec les émissaires internationaux quatre points.

Il s'agit du non-retour de Morsi au poste de président de la République, le non-retour du Majlis Echoura (Conseil consultatif), l'amendement de la constitution actuelle et, enfin, l'acceptation par la confrérie de la feuille de route. Au sujet de la levée des sit-in, la même source a indiqué que les Frères musulmans «ne riposteront pas à la police» dès lors que les deux parties avaient convenu de mettre fin à l'effusion de sang.

La haute autorité sunnite d'Al Azhar a, quant à elle, entamé des contacts avec les initiateurs de la réconciliation nationale afin de les inviter à une réunion la semaine prochaine consacrée à la recherche d'une sortie de crise en Egypte.

Les partisans de Morsi appellent à de nouvelles manifestations au Caire

Les partisans du président déchu Mohamed Morsi ont appelé dimanche à de nouvelles manifestations au Caire pour réclamer le retour au pouvoir du premier président égyptien élu démocratiquement, déposé et arrêté par l'armée le 3 juillet.

L'«Alliance contre le coup d'Etat et pour la démocratie» a appelé dimanche ses partisans à «10 marches» dans toute la capitale pour «défendre la légitimité des élections».

Ce groupe, qui organise les sit-in de Rabaa et Nahda, est dirigé principalement par les Frères musulmans, dont est issu M. Morsi qui avait remporté les législatives de 2011, après la chute de Hosni Moubarak. Les Frères musulmans, qui répètent à l'envi que leurs manifestations sont paci-

fiques, réclament la libération de M. Morsi et des principaux dirigeants de la confrérie arrêtés depuis le 3 juillet et la restauration du président et de la Constitution suspendue par les militaires.

Ces manifestations ont lieu alors que le nouveau gouvernement intérimaire mis en place par les militaires a promis des élections pour début 2014, mais menace de déloger de force les partisans de Morsi des places Rabaa al-Adawiya et Nahda. Par ailleurs, Ahmed al-Tayeb, le grand imam de la mosquée et de l'université d'Al-Azhar au Caire, a appelé dimanche à la «réconciliation nationale» et assuré qu'il avait invité toutes les parties à venir négocier un compromis lundi.

a déclaré Zézé Béavogui, procureur du tribunal de première instance de N'Zérékoré, la plus grande ville de la région.

En outre, «une importante quantité d'armes de guerre et de fusils de chasse a été saisie», a ajouté M. Béavogui dans sa déclaration diffusée par les médias publics guinéens. Les affrontements ont opposé, entre les 15 et 17 juillet, des Guérzé, majoritaires en Guinée forestière,

et des Konianké, d'abord à Koulé, puis à N'Zérékoré et Beyla, trois villes distantes de quelques dizaines de kilomètres.

Ces violences ont fait «au moins 95 morts et une centaine de blessés», selon le dernier bilan donné le 24 juillet par le gouvernement guinéen, qui avait aussi évoqué 131 arrestations.

PRÉSIDENTIELLE MALIENNE

Début du second tour

Les électeurs maliens ont commencé dimanche à voter à 08H00 (GMT et locales) dans le cadre du second tour de la présidentielle, deux semaines après un premier tour le 28 juillet.



La plupart des bureaux de vote à Bamako ont ouvert à l'heure, alors qu'une forte pluie tombait sur la capitale malienne, a-t-on indiqué. Près de 6,9 millions de Maliens doivent choisir entre Ibrahim Boubacar Keïta et Soumaïla Cissé, arrivés en tête du premier tour. Les résultats définitifs de l'élection seront proclamés d'ici cinq jours.

Le scrutin censé sortir leur pays de dix-huit mois d'une grave crise politico-militaire, est surveillé par plusieurs centaines d'observateurs nationaux et internationaux et sa sécurité est assurée par l'armée malienne, les Casques bleus de la Minusma et l'armée française.

Ibrahim Boubacar Keïta dit IBK, 68 ans, est un ex-Premier ministre, et Soumaïla Cissé surnommé «Soumi», 63 ans, un ex-ministre des Finances et un ancien responsable de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa).

Keïta, fort de son avance de 20 points (39,79% des voix au premier tour, contre 19,70% pour Cissé), semble largement favori, d'autant qu'il a reçu le soutien de 22 des 25 candidats éliminés au premier tour dont la majorité a obtenu moins de 1% des suffrages.

De nombreux défis attendent le futur président du Mali qui vient de vivre la plus grave crise de son histoire récente qui a laissé ensanglanté ce pays de quelque 14 millions d'habitants.

Cette crise a éclaté en janvier 2012 par une offensive de rebelles touareg dans le nord du pays, suivie en mars 2012 par un coup d'Etat qui a renversé le président élu Amadou Toumani Touré, puis de la prise du contrôle du Nord par des groupes armés avant d'être chassés en 2013 par une intervention militaire internationale lancée par la France.

TUNISIE

Réunion tripartite lundi en vue de trouver une solution à la crise politique

Une réunion tripartite, rassemblant le parti au pouvoir en Tunisie (Ennahda), la centrale syndicale Ugtt, et l'Assemblée nationale constituante (ANC) aura lieu lundi en vue de trouver une solution à la crise politique que traverse le pays après l'assassinat d'un opposant fin juillet, a indiqué l'organisation syndicale. Le chef d'Ennahda, Rached Ghannouchi, celui du syndicat, Houcine Abassi, et le président de l'ANC, Mustapha Ben Jaafar, participeront à cette rencontre, a indiqué l'Ugtt dans un communiqué diffusé dans la nuit de samedi à dimanche. Cette réunion intervient après que M. Ben Jaafar a annoncé la semaine dernière le gel des travaux de la Constituante tant que des négociations de sortie de crise incluant la coalition au pouvoir, l'opposition et les forces socio-économiques n'étaient pas lancées. Il avait demandé à l'Ugtt de parrainer d'éventuels pourparlers. Le parti Ennahda a accepté mercredi la suspension des travaux de l'ANC et appelé à un dialogue avec ses adversaires pour aboutir à «un gouvernement d'union» et sortir le pays de la crise. La Centrale syndicale réclame la démission du gouvernement et la mise en place d'un cabinet de technocrates depuis l'assassinat, attribué à la mouvance, du député d'opposition Mohamed Brahmi. Ennahda a jusqu'à présent rejeté cette éventualité. Par ailleurs, M. Ghannouchi a indiqué samedi sur le réseau social Facebook avoir rencontré la présidente de l'Utica, le patronat tunisien, Wided Bouchamaoui. Le syndicat patronal demande lui aussi la mise en place d'un cabinet de technocrates.

L'hétéroclite coalition d'opposition, allant de l'extrême gauche au centre droit, a pour sa part exclu toute rencontre avec Ennahda tant qu'un nouveau gouvernement n'était pas en place. Elle réclame aussi la dissolution de l'ANC et compte proposer un cabinet alternatif composé d'indépendants la semaine prochaine.

TCHAD

Idriss Déby se dit «prêt à répondre» devant la justice dans l'affaire Habré



Le président tchadien, Idriss Déby, s'est dit «prêt à répondre» devant la justice dans l'affaire de l'ancien président Hissène Habré, inculpé de crimes contre l'humanité et incarcéré à Dakar (Sénégal) où il est réfugié depuis sa chute en 1990, lors d'une conférence de presse samedi soir. «Je suis prêt à répondre aux sollicitations de n'importe quelle justice ou quel citoyen tchadien», a déclaré l'actuel président, qui fut l'un des collaborateurs de Hissène Habré entre 1979 à 1989 avant de le renverser en 1990. «J'étais un bon soldat. Si j'ai opté pour être avec Hissène Habré à partir de 1979, c'était pour combattre les occupants, car à l'époque, le tiers du territoire tchadien était occupé par les étrangers», a-t-il ajouté à la veille du 53^e anniversaire de l'Indépendance du Tchad. «Je suis un des rares collaborateurs de Habré qui lui disait : "faites attention à ce que vous faites"», a-t-il poursuivi. Une «commission d'enquête sur les crimes et détournements» commis pendant les années Habré, créée après sa chute, a estimé à plus de 40 000 le nombre de personnes mortes en détention ou exécutées au cours de sa présidence de huit ans.

En mai, le mouvement du général Mahamat Nouri, visé par un mandat d'arrêt au Tchad, avait accusé le président Déby d'être le principal responsable des crimes commis sous le régime Habré.

AFRIQUE DU SUD

Mandela «fait des progrès lents mais réguliers»

L'ancien président sud-africain Nelson Mandela, souffrant depuis plus de deux mois, «fait des progrès lents mais réguliers», a indiqué hier la présidence sud-africaine qui juge son état toujours «critique».

«L'ancien président Nelson Mandela est toujours soigné dans un hôpital de Pretoria et les médecins ont indiqué au président Jacob Zuma qu'il «fait des progrès

lents mais réguliers», a indiqué la présidence dans un communiqué.

«L'équipe médicale a également rappelé que, bien que sa santé s'améliore régulièrement, Madiba (Mandela) restait dans un état critique», a-t-elle ajouté.

«Continuons à prier pour le rétablissement de Madiba et pour sa santé», a déclaré de son côté le président Zuma, cité dans le communiqué.

Le président sud-africain,

théoriquement la seule personne habilitée à donner des nouvelles de son illustre prédecesseur, n'en avait pas donné depuis le 31 juillet.

Agé de 95 ans, Nelson Mandela a été hospitalisé en urgence le 8 juin pour une infection pulmonaire. Il a frôlé la mort fin juin, son état étant considéré comme «critique» depuis le 23 juin.

ALGÉRIE - TUNISIE L'UGTA exprime sa «solidarité» et son «soutien» aux travailleurs et au peuple tunisiens

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a exprimé hier sa «solidarité» et son «soutien» aux travailleurs et au peuple tunisiens face à «la situation critique» que vit leur pays.

«Les événements qui marquent la scène politique en Tunisie deviennent de plus en plus préoccupants», a relevé la centrale syndicale dans un communiqué, soulignant que «face à cette si-

tuation critique que vivent nos frères et nos soeurs en Tunisie, l'UGTA exprime son soutien et sa solidarité à tous les travailleurs et au peuple tunisiens».

Evoquant l'assassinat du député Mohamed Brahmi, la centrale syndicale a condamné avec «la plus forte véhémence» l'assassinat de ce dirigeant politique tunisien, membre de l'Assem-

blée constituante ainsi que les attentats terroristes commis contre l'armée tunisienne au mont Châambi.

«L'UGTA apporte son soutien et sa solidarité à l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT), dans ses actions pour la défense et la sauvegarde des valeurs démocratiques et républicaines de la Tunisie», ajoute le communiqué.

IRAK

Série d'attentats en Irak: plus de 74 morts et 324 blessés

Une série d'attentats visant notamment des lieux publics a fait plus de 74 morts et 324 blessés samedi en Irak, ont rapporté des médias.

Au total, 16 voitures piégées et des attaques ont tué plus de 74 personnes et blessé 324 autres à travers le pays samedi, selon les médias. A Bagdad, théâtre de la majorité des attaques, 11 attentats coordonnés à la voiture piégée ont fait 47 morts, selon des sources policières et médicales. Un précédent bilan faisait état de 61 morts et près de 300 blessés. Les forces de sécurité ont ainsi renforcé hier les contrôles aux barrages routiers, provoquant de gros embouteillages. Mais malgré ce dispositif, habituel en cas d'attaques, de nouvelles violences ont fait 6 morts hier, selon des responsables.

Un engin explosif a tué trois soldats au sud de Bagdad, deux miliciens ont été abattus près de Baquba et un homme franchissant un barrage policier à vive allure a été tué par un policier à Mossoul. La communauté internationale a condamné ces attentats, les plus violents depuis cinq ans, alors que les Etats-Unis les a dénoncés en qualifiant leurs auteurs d'«ennemis de l'islam» et rappelé qu'une prime de 10 millions de dollars était offerte pour toute information permettant de «tuer ou capturer Abu Bakr al-Baghdadi», le chef du réseau terroriste «Al-Qaïda» en Irak.

Le mois de Ramadhan a été particulièrement meurtrier dans le pays avec plus de 800 morts, selon un bilan établi par des médias.

Washington condamne les attentats de samedi

Les Etats-Unis ont condamné dans un communiqué la série d'attentats commis samedi en Irak qui ont fait plus de 60 morts et des centaines de blessés à travers le pays. Les attentats à la voiture piégée qui ont ensanglanté Bagdad, ainsi que les autres explosions et tirs sont des attaques «lâches (...) dirigées contre des familles qui célébraient l'Aid El Fitr», affirme le département d'Etat.

Au total, 16 voitures piégées et des attaques ont tué 61 personnes et blessé près de 300 autres à travers le pays samedi. «Les terroristes qui ont commis ces actes sont des ennemis de l'Islam et un ennemi commun des Etats-Unis, de l'Iraq et de la communauté internationale», indique la porte-parole du ministère, Jen Psaki, dans le communiqué.

APS

PALESTINE

Un Palestinien tué en bordure de la bande de Ghaza

Des soldats israéliens ont tué un Palestinien de 20 ans en bordure de la bande de Ghaza dans la nuit de samedi à hier, a indiqué hier une source palestinienne.

Le jeune homme a été tué à l'est du camp de réfugiés de Bureij, selon un responsable des services de santé palestiniens. Le jeune homme, dont le corps a été rapatrié dans la bande de Ghaza, n'était pas armé, a affirmé une source palestinienne.



YÉMEN

5 soldats tués par des "éléments d'Al-Qaïda"

Cinq soldats yéménites ont été tués hier dans une attaque menée par des «éléments d'Al-Qaïda» près du terminal gazier de Balhaf, dans le sud-est du Yémen, a indiqué une source militaire.

«Les assaillants sont arrivés en voiture au niveau d'un point de contrôle de l'armée proche du terminal de Balhaf. Ils ont ouvert le feu à l'arme automatique, tuant cinq soldats avant de prendre la fuite», a déclaré cette source à l'AFP.

Mercredi, les autorités yéménites avaient affirmé avoir déjoué un plan d'Al-Qaïda consistant à s'emparer de villes et d'installations pétrolières et à prendre en otage des étrangers.

Selon les informations données par les autorités yéménites, Al-Qaïda avait l'intention d'attaquer les installations pétrolières de Moukalla, capitale de la province de Hadramaout, et de prendre le contrôle de la ville de Moukalla et de la localité voisine de Gil Bawazir, et à défaut de prendre en otages des étrangers travaillant sur les installations pétrolières de la deuxième ville.

Le terminal de Balhaf, par lequel transite l'essentiel des exportations de gaz du Yémen, n'était pas visé par cette attaque, mais le plan prévoyait un sabotage du gazoduc qui alimente le terminal, selon les autorités.

2 morts dans une nouvelle attaque de drone

Deux membres présumés d'Al-Qaïda ont été tués dans une nouvelle attaque de drone vendredi soir dans le sud du Yémen, a annoncé samedi un responsable local.

«Deux membres d'Al-Qaïda ont été tués, un autre a été blessé et un troisième est sorti indemne de l'attaque de drone américain qui a visé une voiture dans la localité d'Al-Askarieh» de la province de Lahji, a nord d'Aden, selon la



même source. Il s'agit de la neuvième attaque de drone au Yémen depuis le 28 juillet. Les Etats-Unis sont les seuls à disposer de drones dans la région, et les autorités yéménites n'ont jamais clairement démenti l'utilisation de ces appareils contre Al-Qaïda, et ne cessent de réaffirmer qu'elles collaborent avec leurs alliés pour lutter contre le réseau extrémiste.

EQUATEUR

Le président colombien exprime son soutien à l'Equateur après une attaque contre son armée

Le président colombien Juan Manuel Santos a exprimé le soutien de son pays et des forces armées colombiennes à l'Equateur face aux attaques de la guérilla des Forces armées révolutionnaire de Colombie (Farc).

Le chef d'Etat colombien faisait allusion à l'attaque perpétrée sur la frontière commune cette semaine par les Farc au cours de laquelle un lieutenant de l'armée équatorienne et cinq guérilleros ont été abattus.

«Soyez absolument sûr que vous

aurez tout le soutien de notre armée pour que ce genre de situations ne se reproduise plus sur la frontière», a déclaré M. Santos, cité par le site internet de la présidence. Le président Rafael Correa et le gouvernement équatorien pourront compter sur tous les Colombiens et le gouvernement sans restrictions», a ajouté M. Santos. M. Santos a, par ailleurs, exprimé ses condoléances «des plus attristées» à la famille de l'officier équatorien abattu par les Farc.



COLOMBIE

Le gouvernement et la guérilla des Farc font état de progrès dans leur dialogue

Le gouvernement colombien et la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc) ont annoncé samedi des progrès à la clôture d'une session de pourparlers de paix à La Havane. Les pourparlers de La Havane entre les représentants de Bogota et ceux des Farc ont débuté il y a neuf mois et doivent reprendre pour une nouvelle session le 19 août.

«Ceux qui veulent aller vers la démocratie doivent déposer les armes», a déclaré samedi Humberto de la Calle, principal négociateur du gouvernement colombien, insistant auprès du chef de la



délégation des Farc pour «la fin de toutes les formes de lutte». M. de la Calle a toutefois fait état de progrès dans les discussions. «Jamais on n'était allé aussi loin dans une négociation avec les Farc», a-t-il dit, évoquant la possibilité de parvenir à terme à un accord de paix.

«Pas à pas, nous espérons parvenir à cet accord pour la fin du conflit, pas à pas, nous donnons une chance à la paix», a-t-il dit. Le principal négociateur des Farc, Ivan Marquez, a lui aussi fait état d'«avancées significatives» dans ces pourparlers qui visent à mettre fin à un conflit de près d'un demi-siècle.

SYRIE

Attentat à la voiture piégée à Damas, des blessés

Un attentat à la voiture piégée dans un quartier du centre de Damas a fait plusieurs blessés samedi soir, a rapporté l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

"Une bombe placée dans une voiture a explosé à Chaghour, faisant plusieurs blessés, dont trois enfants", a indiqué l'ONG qui se base sur un large réseau de militants et de sources médicales à travers le pays. Plus tôt dans la journée, au moins 13 civils, dont sept enfants, ont été tués dans un raid aérien de l'armée syrienne sur la ville de Raqa, dans le nord, selon la même source. "Treize civils, dont six



fillettes et un garçon âgé de quatre à 10 ans, ont péri quand un hélicoptère militaire a lancé plusieurs barils explosifs sur des secteurs de la ville de Raqa", seule capitale provinciale aux mains des rebelles, a précisé l'OSDH.

Barzani menace d'intervenir pour "défendre" les civils kurdes de Syrie

Le dirigeant de la région autonome du Kurdistan irakien Massoud Barzani, a menacé samedi d'intervenir dans le conflit syrien pour protéger la vie des civils kurdes de Syrie.

Le Kurdistan irakien, qui partage une frontière avec la Syrie, est largement autonome et dispose de sa propre force militaire. Des combats opposent dans le nord syrien des groupes jihadistes hostiles au régime de Damas à des forces d'auto-défense kurdes qui tentent de protéger leur zone. Fin juillet, des groupes jihadistes liés au réseau Al-Qaïda ont pris en otage environ 200 civils kurdes après de violents combats avec des combattants kurdes dans deux villages du nord-est de la Syrie, selon l'Observatoire syrien des droits de



l'homme (OSDH). M. Barzani, dans un communiqué, a appelé les partis du Kurdistan irakien à établir la véracité des informations faisant état de l'intention "de terroristes" de tuer des Kurdes en Syrie. "Si de telles informations étaient avérées, et que des citoyens kurdes innocents, des femmes et des enfants, étaient menacés de mort et de terrorisme, la région du Kurdistan irakien mettra en œuvre toutes ses capacités pour défendre les innocents", a affirmé M. Barzani.

M. Barzani a annoncé le mois dernier que sa région autonome se préparait à accueillir en août une conférence réunissant des partis kurdes d'Irak, de Syrie, d'Iran et de Turquie pour discuter de l'avenir de la région.

NIGERIA

4 Thaïlandais kidnappés dans le sud du pays

Quatre Thaïlandais ont été enlevés dans le sud du Nigeria par un groupe armé, a indiqué samedi un responsable gouvernemental. Le groupe de kidnappeurs a attaqué, depuis leur bateau, quatre Thaïlandais et deux Nigérians, tous travaillant dans le secteur agricole, qui se rendaient vendredi à leur travail dans la région de Buguma, dans l'Etat de Rivers, précise Emmanuel Chindah, commissaire à l'agriculture. "Certains de ces voyageurs leur ont fait traverser l'eau", a dit M. Chindah.

"Ils sont partis à toute vitesse et ont abandonné les deux Nigérians avant d'aller plus loin dans les canaux. Un Nigérian s'est noyé. Les quatre Thaïlandais sont toujours avec eux", a-t-il ajouté. M. Chindah a dit qu'"il n'avait encore établi aucun contact avec ces preneurs d'otages", mais qu'"il semble que cet incident soit un enlèvement avec demande de rançon, comme cela arrive régulièrement dans la région, riche en hydrocarbures".



LIBAN

"Efforts exceptionnels" pour libérer les pilotes turcs

Les autorités libanaises fournissent des "efforts exceptionnels" pour obtenir la libération de deux pilotes turcs enlevés près de l'aéroport de Beyrouth, a assuré samedi le ministre de l'Intérieur Marwan Charbel au lendemain de ce rapt. L'Etat libanais fournit des efforts exceptionnels pour libérer les pilotes.

Les services de sécurité ne ménagent aucun effort", a-t-il assuré à l'ambassadeur de Turquie à Beyrouth, Inan Ozyildiz, selon l'agence



nationale d'information ANI.

"Nous poursuivons l'enquête pour retrouver les deux Turcs (...) Le Liban est contre tout enlèvement et l'Etat fait tout ce qui est son pouvoir pour les libérer", a-t-il dit. Des hommes armés ont enlevé vendredi à Beyrouth deux pilotes de la Turkish Airlines afin qu'Ankara contraine les rebelles syriens à relâcher neuf libanais qu'ils détiennent depuis mai 2012.

APS

SAHARA OCCIDENTAL

D'imposantes manifestations pacifiques dans la ville occupée d'El-Ayoun pour réclamer l'autodétermination du peuple sahraoui

D'imposantes manifestations pacifiques ont été organisées le week-end dernier dans la ville occupée d'El-Ayoun pour réclamer le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et la libération des détenus sahraouis, a rapporté hier l'agence de presse sahraouie (SPS).

Les manifestants ont scandé des slogans «réclamant l'autodétermination du peuple sahraoui et l'indépendance (du Sahara occidental) et dénonçant le procès militaire imposé au groupe du camp de Gdeim Izik», a précisé SPS.

La police marocaine «est intervenue pour empêcher les manifestants d'exercer leur droit à s'exprimer et à manifester pacifiquement», blessant l'ancien détenu politique sahraoui, Abdelmoutalib Serir, et la citoyenne sahraouie, Maalouma Millel, qui a été évacuée vers l'hôpital, a ajouté la même source.

Arrestation de trois jeunes Sahraouis dans le sud du Maroc

Des éléments de la police marocaine ont perquisitionné au domicile du citoyen sahraoui M'barek Daoudi dans la ville de Klimime (sud du Maroc) où ils ont arrêté ses trois fils après s'être livrés à des «pratiques humiliantes» sans donner les motifs des arrestations ni présenter de mandat, a rapporté hier l'agence de presse sahraouie (SPS).

Citant le ministère des Villes sahraouies occupées et des communautés, SPS a précisé que le citoyen sahraoui M'barek Daoudi «a été surpris par la violation de son domicile et l'arrestation illégale de ses fils, lesquels ont été roués de coups et violentés devant les autres membres de la famille».

Les autorités marocaines ont lancé une campagne d'arrestations ciblant les jeunes et les enfants à travers les différents quartiers de la ville de Klimime où huit (8) jeunes et deux (2) mineurs ont été arrêtés», a ajouté la même source.

Pour ailleurs, le militant sahraoui des droits de l'homme, Wafi Latrach, a indiqué que «avoir été arrêté, violenté et détenu pendant au moins une heure et demi au niveau du poste relevant des forces auxiliaires de Klimime. Il a ajouté avoir «entendu les cris d'un groupe de jeunes et d'enfants subissant des agressions à l'intérieur de ce poste».

Signature d'un traité de jumelage entre les villes de Lecce et Dakhla

La ville italienne de Lecce et la wilaya sahraouie de Dakhla ont signé un traité de jumelage visant à «raffermir la relation d'amitié» entre les deux villes, a rapporté hier l'agence de presse sahraouie (SPS).

Le protocole signé par le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, et le président de la province de Lecce, Antonio Gabellone s'inscrit dans le cadre de la «consolidation de l'amitié et de la paix entre l'Italie et la République sahraouie», précise la même source. Il vise également à renforcer la «coopération commune pour le développement des relations culturelles et humaines entre les deux villes».

Programme du Lundi 12 août 2013

TF1

- 06h30 MagazineTFou
08h25Météo
08h30 MagazineTéléshopping
09h05Météo
09h15 DivertissementSecret Story
10h05 DivertissementQuatre mariages pour une lune de miel
10h55 SérieAu nom de la vérité
11h25 SérieAu nom de la vérité
12h00 JeuLes douze coups de midi
12h50 MagazinePetits plats en équilibre été
13h00 Journal
13h40 MagazinePetits plats en équilibre été
13h45Météo
13h50Météo des plages
13h55 SérieLes feux de l'amour
14h55 SérieAmerican Wives
15h40 SérieAmerican Wives
16h30 Divertissement semaine pour faire la fête
17h20 JeuBienvenue chez nous
18h15 DivertissementSecret Story
19h05 JeuMoney Drop
19h55Météo
20h00 Journal
20h35 MagazinePetits plats en équilibre été
20h36 MagazineDes inventions et des hommes
20h38Météo
20h40 SérieNos chers voisins
20h50 SérieLes experts : Miami
21h35 SérieLes experts : Miami
22h20 SérieLes experts : Miami
23h10 SérieLes experts : Miami
23h55 SérieForgotten
00h45 SérieForgotten
01h45 MagazineReportages
03h00 FilmLe cou de la girafe
04h35 MusiqueMusiques

2

- 07h10 MagazineTélématin (suite)
08h00 Journal
08h10 MagazineTélématin (suite)
09h04Météo des plages
09h05 SérieDes jours et des vies
09h35 SérieAmour, gloire et beauté
10h00 MagazineLe jour où tout a basculé
10h50Météo outremer
10h54 SérieLa minute du Chat
10h55 JeuMotus
11h25 JeuLes Z'amours
12h00 JeuTout le monde veut prendre sa place
12h50Météo 2
13h00 Journal
13h38Météo 2
13h40Météo des plages
13h45 MagazineConsoMag
13h50 MagazineToute une histoire
15h10 MagazineComment ça va bien !
16h05 SérieThe Closer : L.A. enquêtes prioritaires
16h50 MagazineCôté Match
16h55 AthlétismeChampionnats du monde 2013
20h00 Journal
20h40 JeuTirage du Loto
20h43 MagazineImage du jour : Championnats du monde d'athlétisme
20h44Météo 2
20h45 SérieMeurtres au paradisInédit
21h45 SérieMeurtres au paradis
23h45 SériePrivate PracticeInédit
00h08 MagazineDans quelle éta-gère
01h10Météo outremer
01h15 OpéraThe Fairy Queen
04h40 DocumentaireVoyage au bout du monde
04h45 DocumentaireLa nuit du léopard

3

- 07h37 SérieMon robot et moi
08h00 Championnats du monde 2013
10h25 MagazineLudo vacances
10h26 Dessin animéGarfield & Cie
11h36 Dessin animéKikoriki
11h45 MagazineConsoMag
11h55Météo
12h0012/13 : Journal régional
12h2512/13 : Journal national
12h50Météo

M

- 07h20 SérieGlee
08h00 SérieGlee
08h55Météo
09h00 MagazineM6 boutique
10h00Météo
10h05 SérieMalcolm
11h50 SérieDesperate Housewives
12h40Météo
12h45 Le 12:45
13h05 SérieScènes de ménages
13h40Météo
13h42 Magazine100% montagne
13h45 TelefilmAu fond de l'océan
17h15 SérieEn famille
17h40 JeuUn dîner presque parfait
18h45 Magazine100 % mag
19h40Météo
19h45 Le 19:45
20h05 SérieEn famille
20h50 DivertissementL'amour est dans le préInédit
23h10Nouveau look pour une nouvelle vie
00h25 Nouveau look pour une nouvelle vie
01h45 SérieThe Unit : commando d'élite
02h30Météo

La sélection

20h50

Les experts : Miami

Résumé

Une explosion d'une grande violence vient de ravager une raffinerie de sucre. Dans les décombres, les enquêteurs de police trouvent un cadavre complètement carbonisé. Il s'agit du corps d'Eduardo Santana. Très vite, les soupçons de Delko se portent sur le directeur de l'établissement, un certain Roger Cavanaugh. L'expert est persuadé que le patron de la raffinerie de sucre ne suivait pas les mesures de sécurité nécessaires au bon fonctionnement d'une telle entreprise et que ce sont ses négligences qui ont entraîné l'explosion mortelle...



20h45

Meurtres au paradis

Résumé

Le corps de Valerie Dupree est retrouvé flottant dans la piscine d'une clinique esthétique située sur l'île de Sainte-Marie. Le docteur Anna Jones prétend aux enquêteurs que la jeune femme était une personne avec des tendances suicidaires depuis son divorce. Mais l'inspecteur Richard Poole ne peut croire que la victime se serait préparé une tasse de thé le plus cher du monde, juste avant de se suicider. Il commence à suspecter un empoisonnement. Une autre patiente, Jayne Smith, confie aux services de police que cette femme semblait entretenir une liaison avec un homme plus jeune, Paul Vincent. De son côté, le docteur Anna Jones avoir passé la nuit avec ce dernier. L'homme a un alibi...



3

20h45

Mademoiselle



Claire Canselier, mariée et mère de famille, reçoit avec émotion l'affiche d'une pièce de théâtre. Ses souvenirs la ramènent quelques années en arrière. Lors d'un colloque organisé par sa société, Claire fait la connaissance d'une petite troupe de comédiens. Karim, le meneur, Alice, sa compagne, et Pierre, le bohème, sont chargés d'animer le cocktail et le dîner, ce qu'ils réussissent d'ailleurs au-delà de toute espérance. Le lendemain, un imprévu empêche Claire de rentrer chez elle. Les trois comédiens la prennent en stop et l'invitent à participer à leur prochain spectacle, dans un château. Claire n'oubliera jamais les 24 heures qui vont suivre...

CANAL+

20h55

Engrenages

Résumé

Après avoir frôlé la mort lors d'une intervention, le lieutenant Fromentin est décoré de l'ordre du Mérite. Cette distinction le pousse à avouer son traumatisme aux membres de son équipe. Après l'exécution d'un témoin-clé, la DPJ localise la piste du trafic d'armes dans une cité. Soupçonnée d'avoir aidé à évacuer un squat de sans-papiers et de militants d'ultra-gauche, maître Joséphine Karlsson est mise en examen pour entrave à la justice. Son associé et ami Pierre Clément la défend, mais après ce dernier coup de main, il ne veut plus avoir affaire à elle. Lui reprochant de l'avoir trahi, il demande à Joséphine de ne plus le contacter...



4

20h50

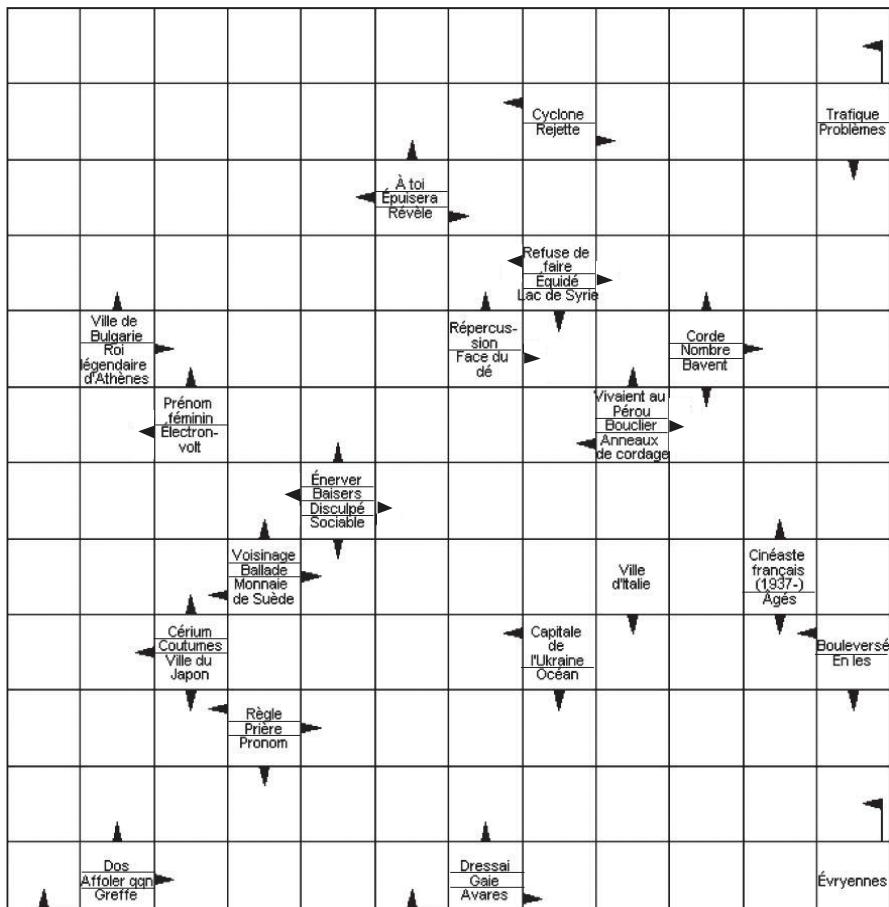
L'amour est dans le pré

Résumé

Dans les Alpes de Haute-Provence, Katia, prétentante vive et joyeuse, a réussi à voler la vedette à sa rivale Carmen, le coup de cœur initial de Gilles. Un retour de situation qui va tout chambouler. De son côté, Damien coule des jours heureux avec Elodie, seule en lice. Sa rencontre avec la famille de l'agriculteur va pousser la jeune femme, jusque-là évasive, à se dévoiler. En Charente-Maritime, Jean-Noël s'efforce d'apaiser les tensions entre ses deux prétendantes après une soirée tumultueuse. En Bretagne, Nicolas a confirmé sa préférence pour Caroline, sans ménager Pauline, qui peine à masquer sa tristesse. Alors que son séjour à la ferme touche à sa fin, Jackie est déçue : la magie n'a pas opéré entre elle et Philippe, malgré leur passion commune. Mais l'agriculteur n'a pas dit son dernier mot.



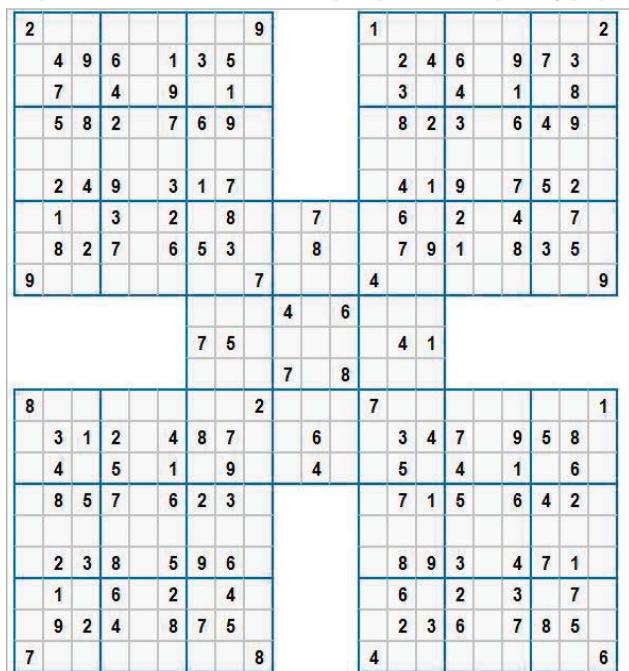
Mots fléchés n°347



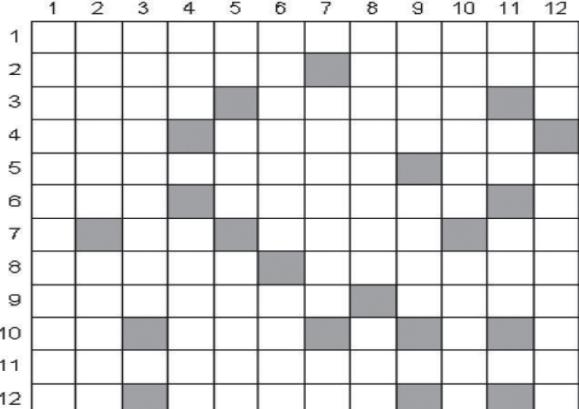
Samouraï-sudoku n°347

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°347



Horizontalement:

- Organite cytoplasmique de la cellule qui synthétise l'adénosine triphosphate utilisée comme source d'énergie
- Appareil, dispositif destiné à prévenir d'un danger - Produits comestibles de la ponte de certains oiseaux, poissons
- Poisson d'eau douce - Frappas violement, à coups répétés
- Saison - Infini
- Adoucir - Symbole représentant la fonction exponentielle
- Armée, à l'époque féodale - Excréments
- Coutumes - Volcan actif d'Italie - Sélénium
- Fret d'un bateau - Marteau de couvreur
- Agacés - Qui a une saveur aigre
- Technétium - Larve
- Relatif à la télévision comme moyen d'expression (fém)
- Einsteinium - Mariages

Verticalement:

- Religieuse placée sous la vocable de sainte Marie-Madeleine
- Esclaves d'État, à Sparte - Grands félins
- Grosse araignée
- Unité monétaire divisionnaire de la Suède - Affaire judiciaire due à l'intolérance religieuse
- Curium - Ville du sud-ouest du Nigeria - Écrivain italien
- Mathématicien français - Nom de quatorze rois de Suède et de sept rois de Danemark
- Loi du silence (pl.) - Pronom personnel
- Formerons des liens plus ou moins étroits avec qqn, un groupe - Sauce
- Acteur américain - Organisme qui coordonne les recherches aéronautiques aux États-Unis
- Langue slave qui a été la langue officielle de l'U. R. S. S. - Personne qui cherche à en égaler une autre
- Confére - Préfixe - Classification en grades, d'après leur viscosité, des huiles pour moteurs
- Orient - Versiez des larmes

Proverbes

J'ai voulu qu'il me tends la main, mais lui me tombe dessus.

Proverbe algérien

Le monde est du côté de Celui qui est debout.

proverbe arabe

Chassez le naturel par la porte, il revient par la fenêtre

Proverbe français

C'est arrivé un 12 août

1271 : Sacre du roi de France Philippe III.

1687 : Bataille de Mohács (Guerre austro-turque (1683-1699)).

1825 : Simón Bolívar devient le premier Président de la République de Bolivie.

1953 : L'URSS fait exploser sa première bombe H.

1978 : Signature d'un traité de paix et d'amitié entre la Chine et le Japon.

Célébrations

- Journée internationale de la jeunesse (International Youth Day ou IYD) le 12, décidé par l'ONU en 2000 dans la résolution 54/120.

- Thaïlande : Anniversaire de la Reine et Fête des mères.

- Royaume-Uni Angleterre, Yorkshire Dales : Glorious Twelfth, marque le début de la chasse au red grouse (lagopède d'Écosse) ; reporté au 13 août quand le 12 tombe un dimanche, comme en 2000 ou en 2007.

AG ÉLECTIVE DE LA FAHB

La commission de candidatures accepte 2 dossiers et rejette celui de Labane

La commission de candidatures en vue de l'assemblée générale élective (AGE) de la Fédération algérienne de handball (Fahb), prévue samedi prochain, a accepté deux dossiers pour le poste de président et rejeté un autre, celui de Habib Labane, lors de sa réunion samedi, a appris l'APS dimanche auprès de l'instance fédérale.

Les membres de la commission, présidée par Abdénour Lifa, a accepté les dossiers des candidats Said Bouamra et Khelifi Toufik, tandis que celui de Labane a été rejeté par 3 voix contre 2 «oui» pour «absence de mandat visé par la direction de la Jeunesse et des Sports conformément à la réglementation en vigueur».

Quant aux 24 candidatures aux postes de membres du bureau fédéral, ladite commission en a accepté 13 et rejeté 11 pour différents motifs, indique-t-on de même source.



Les personnes dont les dossiers ont été rejetés ont eu jusqu'à lundi à 12h00 pour présenter des documents complémentaires, faute de quoi aucune suite ne sera donnée à leurs candidatures, selon une source auprès de la FAHB. La commission de candidatures se réunira une seconde fois lundi pour la vérification des documents complémentaires présentés par les candidats.

Pour rappel, la Fédération internationale de handball (IHF) avait remis en cause les élections du 14 mars dernier ayant porté Mohamed Aziz Derouaz à la tête de la Fahb après avoir constaté des «irrégularités», accordant un délai de 3 mois à la Fédération algérienne pour organiser une nouvelle assemblée générale élective avec, au préalable, une révision de ses statuts, ce qui a été fait le 27 juillet dernier.

NATATION - COUPE DU MONDE - PETIT BASSIN Record pour l'Espagnole Belmonte 7' 59" 34

L'Espagnole Mireia Belmonte est devenue samedi la première nageuse à passer sous les 8 minutes sur 800 m libre en petit bassin, samedi à Berlin, l'unique record du monde de la 1^{re} journée de Coupe du monde à Berlin, où Yannick Agnel a poursuivi ses expériences post-mondiales. Belmonte, vice-championne olympique de la spécialité, s'est imposée en 7' 59" 34 pour effacer des tablettes la Française Camille Muffat (8' 01" 06). Agnel, champion olympique et du monde du 200 m libre, a conclu le premier 200 m papillon de sa carrière avec le 1^{er} chrono (2' 04" 27) des qualifications matinales puis goûté au 100 m 4 nages avec le 1^{er} chrono (55" 32). Qualifiée sur 100 m libre avec le 8^{me} temps, Agnel a terminé au même rang (47" 37) d'une finale remportée par le Russe Morozov (45" 74), champion du monde en titre en petit bassin, devant l'Australien James Magnussen, vice-champion du monde de la distance à Barcelone. L'élève de l'Américain Bob Bowman devrait s'aligner dimanche sur 200 m dos et sur 200 m libre. La Hongroise Katinka Hosszu, qui avait affolé les chronos à Eindhoven, a dû se contenter d'une victoire sur 200 m 4 nages et une 2^e place sur 200 m libre. L'Italien Fabio Scozzoli a abaissé de 16 centièmes son record d'Europe du 50 m brasse établi deux jours plus tôt à Eindhoven (Pays-Bas).

ATHLÉTISME MONDIAUX-2013 D'ATHLÉTISME (110 M HAIES - MESSIEURS) Hadj Lazib éliminé

L'Algérien Othman Hadj Lazib a été éliminé de l'épreuve du 110 m haies des championnats du monde d'athlétisme 2013 en terminant à la 7^{me} et dernière place de la 3^e série, dimanche matin à Moscou. Hadj Lazib a réalisé un chrono de 14 sec 51/100, loin derrière l'Américain Aries Merritt, vainqueur de la course en 13" 32/100. La 2^e place est revenue au Français Thomas Martinot-Lagarde en 13" 33/100 devant le Hongrois Balázs Baji, 3^e avec un temps de 13" 36/100. L'athlète algérien enregistre donc le même résultat qu'aux derniers Mondiaux qui ont eu lieu en 2011 à Daegu (Corée du Sud), c'est-à-dire une élimination au premier tour. Les Algériens peinent à lancer convenablement ces championnats du monde, puisqu'il s'agit de la 3^e élimination en deux jours de compétitions après celles de Mohamed-Lamine Belfarar (800 m) et Amina Bettiche (3000 m steeple), samedi lors des séries également.

MONDIAUX-2013 (100 M)

Bolt en demi



Le sextuple champion olympique Usain Bolt s'est aisément hissé en demi-finales du 100 m des Mondiaux d'athlétisme, vainqueur de sa série en 10" 07/100 (vent : -0,4 m/s), samedi à Moscou. Le Jamaïcain a pris la mesure sur ses adversaires après que son voisin de couloir Keymar Hyman, des îles Caimans, eut été éliminé pour avoir anticipé le starter.

A l'issue de ces séries, c'est l'Américain Mike Rodgers qui est à créditer du meilleur chrono (9" 98), juste devant son compatriote Justin Gatlin (9" 99), principal adversaire désigné de Bolt. Les demi-finales sont programmées dimanche à 15h00 GMT, avant la finale à 19h50 (21h50 locales).

TENNIS

TOURNOI MASTERS 1000 DE MONTRÉAL Le Canadien Raonic en finale



Le Canadien Milos Raonic, tête de série N.11, s'est qualifié samedi pour la finale du tournoi Masters 1000 de Montréal en battant son compatriote Vasek Pospisil, 71e au classement ATP. Raonic, 22 ans, a gagné au bout de 2h16 de jeu et trois sets: 6-4, 1-6, 7-6 (7/4). Il affrontera en finale le N.1 mondial Novak Djokovic ou le N.4 Rafael Nadal, qui s'affrontent à partir de 20h locales (0h00 GMT dimanche).

Solution Samurai-sudoku N°346

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 3 | 1 | 4 | 2 | 6 | 6 | 7 | 9 |
| 5 | 7 | 4 | 9 | 6 | 8 | 1 | 2 | 3 |
| 6 | 2 | 9 | 3 | 7 | 1 | 5 | 8 | 4 |
| 7 | 1 | 5 | 8 | 9 | 2 | 3 | 4 | 6 |
| 2 | 4 | 3 | 6 | 1 | 7 | 9 | 5 | 8 |
| 9 | 8 | 6 | 5 | 4 | 3 | 7 | 1 | 2 |
| 4 | 5 | 2 | 7 | 3 | 9 | 8 | 6 | 1 |
| 3 | 6 | 7 | 1 | 8 | 4 | 2 | 9 | 5 |
| 1 | 9 | 8 | 2 | 5 | 6 | 4 | 3 | 7 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 4 | 8 | 7 | 5 | 9 | 6 | 3 |
| 6 | 7 | 3 | 9 | 1 | 6 | 4 | 2 | 8 |
| 8 | 9 | 6 | 2 | 3 | 4 | 1 | 5 | 7 |
| 6 | 8 | 9 | 4 | 5 | 3 | 2 | 7 | 1 |
| 4 | 5 | 1 | 7 | 9 | 2 | 3 | 8 | 6 |
| 2 | 3 | 7 | 6 | 8 | 1 | 5 | 9 | 4 |
| 5 | 6 | 3 | 8 | 1 | 4 | 9 | 7 | 2 |
| 7 | 4 | 2 | 7 | 8 | 9 | 1 | 5 | 6 |
| 3 | 5 | 4 | 1 | 7 | 9 | 2 | 8 | 6 |

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 4 | 2 | 8 | 6 | 9 | 7 | 5 | 3 | 6 | 9 | 1 |
| 3 | 6 | 8 | 4 | 1 | 7 | 9 | 2 | 8 | 5 | 3 | 4 |
| 8 | 9 | 7 | 2 | 5 | 3 | 6 | 1 | 4 | 8 | 7 | 2 |
| 7 | 2 | 9 | 1 | 8 | 6 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 3 |
| 4 | 3 | 1 | 7 | 9 | 5 | 8 | 6 | 2 | 3 | 4 | 1 |
| 6 | 8 | 5 | 3 | 4 | 2 | 1 | 9 | 7 | 8 | 6 | 2 |
| 5 | 6 | 8 | 9 | 3 | 4 | 2 | 7 | 1 | 6 | 5 | 3 |
| 9 | 7 | 3 | 5 | 2 | 1 | 4 | 8 | 6 | 7 | 6 | 4 |
| 2 | 1 | 4 | 6 | 7 | 8 | 5 | 3 | 9 | 9 | 8 | 1 |

Solution Mots Croisés N°346

SAUCISSONNER
APPAREIL■OSER
ISSOLEES■CVT■I
■N■NAITREREL
AIS■GEMIROBOL
E■HIV■MIURNE■
GYNECEEVE■AU■
PERDUSIL■ES■ME
UT■R■LAD■CORS
■I■ALIDO■MOELL
ONLYSEEN■MENE

Solution Mots Fléchés N°346

CAPITULATION
RIRE■POURRIN
ISONZO■BIISK
TE■AULNE■DESI
MA■RU■RAJIC
ELAI■EGOUTTA
NIICHNEUMO
NITE■HIC■T'R
EL■RU■DECADR
ALESBIEEN■TIENE
LEE■USE■TOTR
■S■EXERCONS

HANDBALL (MESSIEURS)

L'EN en stage à Alger du 14 au 24 août

La sélection algérienne de handball (messieurs) poursuivra sa préparation en vue des prochaines échéances officielles avec un second stage à Alger prévu du 14 au 24 août, a indiqué l'entraîneur national intérimaire, Rabah Gherbi.

«Le prochain regroupement aura lieu du 14 au 24 août courant à Alger. Le lendemain, l'équipe ralliera la Slovénie et la Croatie pour un stage précompétitif allant du 25 août au 5 septembre prochain. Pour ce séjour, il y a deux propositions à l'étude actuellement avec l'organisateur basé en Hongrie», a déclaré Rabah Gherbi au site internet de la Fédération algérienne de handball (Fahb).

«La première option concerne un séjour, du 24 au 29, dans la ville slovène de Rogla avec un match amical, le 27, à Velenje. Ensuite, un tournoi en Croatie avec le champion local (HC Croatia osiguranje Zagreb), le HC Maribor Branik et le HC Meshkov Brest de Biélorussie. La suite de ce séjour aura lieu à Porec en Croatie avec la possibilité de jouer un 4e match. Quant à l'autre proposition, ce sera un séjour du 24 août au 6 septembre à Velenje avec à la clé des rencontres avec des clubs locaux de D1», a-t-il détaillé.



Pour le successeur provisoire de Salah Bouchehriou, «ces stages programmés représentent des maillons importants dans la préparation, à ne pas négliger ou supprimer». «Il faut savoir que le prochain championnat d'Afrique se déroulera en janvier 2014 (en Algérie, ndlr). Entre-temps, il nous reste, pour la préparation, que la période du mois d'octobre et de début de novembre où les joueurs évoluant à l'étranger seront en préparation avec nous», a fait savoir Rabah Gherbi.

Revenant sur le dernier stage qui a eu lieu du 4 au 7 août, toujours à Alger, le sélectionneur national a estimé qu'il s'était déroulé «dans de bonnes conditions».

Concernant l'effectif convoqué pour ce premier rendez-vous, l'interview a regretté l'absence des joueurs du GS Pétroliers, la qualifiant de «malheureuse situation».

«Pourtant, des convocations ont été adressées à six éléments de ce club, et ce, dans les délais. Je pense que l'équipe nationale est prioritaire car elle doit être au dessus de tous les intérêts. A ce sujet, les responsables de la Fahb ont été mis au courant», a-t-il indiqué.

Quant à l'effectif futur de cette sélection, le technicien algérien a expliqué qu'il «y a une liste élargie d'où sera puisée les joueurs devant former l'équipe nationale. Il y a des joueurs locaux et les 8 professionnels».

**Pour n'avoir pas honoré la convocation
Aucune décision ne sera prise à l'encontre de Slahdji**



La Fédération algérienne de handball (Fahb) ne compte prendre aucune décision à l'encontre du gardien de but du GS Pétroliers, Abdelfemalek Slahdji, qui n'a pas honoré sa présence le stage effectué à Alger du 4 au 7 août, a appris l'APS dimanche auprès du directeur technique national (DTN), Filali Kourdeloued. «Pour le moment, nous ne voulons prendre aucune décision à propos de Slahdji, qui ne s'est pas présenté au stage. Il aurait dû venir, ne serait-ce que pas respect à l'équipe nationale, mais il ne l'a pas fait, c'est vraiment regrettable», a affirmé à l'APS le DTN. Slahdji avait annoncé en décembre dernier sa décision de mettre fin à sa carrière internationale, en raison d'un différend avec l'ancien sélectionneur national, Salah Bouchehriou, qui l'avait privé du Mondial-2013 disputé en Espagne, pour «indiscipline». «Dans ma tête, je suis toujours en retrait par rapport à l'équipe nationale, j'ai refusé de rejoindre mes coéquipiers au stage, car je n'ai pas encore décidé de mon retour. Les responsables de la FAHB auraient dû me consulter avant de me retenir pour ce regroupement», avait souligné Slahdji. En réaction à cette situation, le DTN a déclaré que Slahdji devait honorer sa convocation, d'autant plus qu'il s'agit de l'équipe nationale. «La Fahb n'est pas obligée de consulter un joueur pour savoir s'il veut venir ou non, c'est d'ailleurs quoi. En dépit de son cas antérieur, Slahdji a été convoqué pour l'intérêt de la sélection et devrait s'estimer heureux», a souligné Filali. Le DTN estime que le futur président de la Fahb et le prochain sélectionneur «sont les seuls habilités à se prononcer sur l'avenir de Slahdji avec l'équipe nationale» qui prépare la prochaine coupe d'Afrique des nations CAN 2014, prévue en Algérie.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 30/D.U.C/2013

NIF : 097507019069808

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'Urbanisme et de la construction de la wilaya de Biskra, lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour :

Équipement 04/07 bibliothèques communales de : AIN NAGA, BIR NAAM, BRANIS, LGROUS
répartis en 05 lots.
- Lot 1 : Équipements administratif et bureautique.
- Lot 2 : Équipements de rayonnage et annexes.
- Lot 3 : Équipements d'informatique
- Lot 4 : Équipements de climatisation
- Lot 5 : Équipement de sécurité et incendie.

Seuls les fournisseurs et distributeurs spécialisés et intéressés par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges, auprès du Siège de la Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya de Biskra – Cité administrative à El-Alia – Biskra. Les offres accompagnées des pièces administratives (originales ou légalisées en cours de validité) exigées dans le cahier des charges, déposées sous deux enveloppes séparées cachetées, la première enveloppe contiendra l'offre technique et la deuxième enveloppe contiendra l'offre financière. Ces offres doivent être déposées sous pli anonyme et ne comporter que la mention

A ne pas ouvrir

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT :

N° 30/D.U.C/2013

Équipement 04/07 bibliothèques communales de : AIN NAGA, BIR NAAM, BRANIS, LGROUS

Lot N° :

L'OFFRE TECHNIQUE DOIT COMPORTER :

- La déclaration à souscrire
- La déclaration de probité
- Présent document dûment rempli, signé et paraphé
- Registre de commerce
- Carte d'immatriculation fiscale
- Le statut juridique (personne morale)
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés 2012 – Personne morale –
- Déclaration de désignation de la personne représentante et responsable de la société
- Extrait de rôle en cours de validité
- Attestation de mise à jour des cotisations «CNAS» en cours de validité
- Attestation de mise à jour des cotisations «CASNOS» en cours de validité
- Casier judiciaire N° 03 du responsable en cours de validité
- Reçu du dépôt légal des comptes sociaux (pour les sociétés)
- Attestation de bonne exécution de projets similaires

- Bilan des trois dernières années légalisées par les services des impôts

- Fiche technique de chaque matériel comportant les caractéristiques techniques (Photos, CD,...)

L'OFFRE FINANCIÈRE DOIT COMPORTER :

- La lettre de soumission remplie et signée
- Le cahier des charges signé et cacheté
- Le bordereau des prix unitaires (BPU)
- Le devis estimatif et quantitatif

Le jour de dépôt des offres est fixé au vingt et unième (21^e) jour à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse ou BOMOP de 08h00 à 14h00 après-midi.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui se fera en séance publique le jour de dépôt des offres à 14h30 au siège de la Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya de Biskra sis à la Cité administrative à El-Alia – Biskra en cas où ce jour coïncide avec un jour de repos ou férié, le dépôt et l'ouverture des plis auront lieu le jour ouvrable suivant aux mêmes horaires. Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de cent-quatre-vingt (180) jours à compter du jour fixé pour le dépôt des offres.

PORTUGAL

Nabil Ghilas s'offre son premier trophée avec le FC Porto

M.A.F.

L'attaquant international algérien du FC Porto (div 1 portugaise de football), Nabil Ghilas, a remporté samedi soir son premier trophée avec sa nouvelle formation, en s'adjugeant la super coupe du Portugal, après la victoire face à Vitoria Guimaraes (3-0), en match disputé au stade municipal de Aveiro.

Les trois buts de la rencontre ont été inscrits par Luis Carlos Lica (5'), Jackson Martinez (17') et Lucho Gonzalez (45').

Ghilas (23 ans) n'a pas fait son apparition lors de cette rencontre et s'est contenté de rester sur le banc des remplaçants.

Le joueur algérien, auteur de 13 buts la saison dernière, avait signé le 8 juillet dernier un contrat de quatre saisons avec Porto, en provenance de Moreirense, relégué en seconde division portugaise.



EQUIPE NATIONALE/AMICAL ALGÉRIE-GUINÉE

Rentrée des classes pour les Verts

L'équipe nationale algérienne de football entame ce dimanche un stage bloqué au centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en vue du match amical prévu ce mercredi face à la Guinée, au stade Mustapha Tchaker à Blida (20h30).

Le coach national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, a fait appel à 28 joueurs dont six locaux à cette occasion.

L'attraction sera incontestablement la présence pour la première fois de l'attaquant Ishak Belfodil, qui vient de s'engager avec l'Inter Milan (Serie A italienne) pour un contrat de cinq ans, en provenance du FC Parme. Sollicité pour la Coupe d'Afrique des nations CAN 2013 disputée en Afrique du Sud, Belfodil avait décliné la convocation, préférant se consacrer à son club, au temps où il portait le maillot de Parme. Tous les regards, des supporters et des médias, seront ainsi braqués sur Belfodil, qui pourra «enfin» effectuer ses grands débuts sous le maillot national à l'occasion du rendez-vous face au Sylys national. La rencontre amicale contre la Guinée, qui sera dirigée par l'arbitre mauritanien Ali Lemghifri, s'inscrit dans le cadre de la préparation des partenaires du capitaine Madjid Bougherra pour le match contre le Mali, prévu le 10 septembre au stade Mustapha Tchaker, comptant pour la sixième et dernière journée du 2^e tour des qualifications à la coupe du Monde 2014.

L'Algérie, leader du groupe H avec 12 points, est qualifiée pour le désastreux tour de barrages en comptant quatre longueurs sur le Mali, 2^e avec 8 points.

Les Verts seront fixés sur leurs adversaires des barrages, le 16 septembre, à l'occasion du tirage au sort prévu au siège de la Confédération africaine de football (CAF) au Caire.

Le Mauritanien Ali Lemghifri au sifflet

L'arbitre mauritanien Ali Lemghifri dirigera le match amical entre l'Algérie et la Guinée, prévu mercredi à partir de 20h30 au stade Mustapha Tchaker de Blida, a indiqué dimanche la Fédération algérienne de football (FAF). Ali Lemghifri sera assisté dans sa tâche par ses compatriotes Waar Abderrahmane et Dia El Hassen, ajoute-t-on de même source. Cette rencontre entre dans le cadre de la préparation des deux équipes à la 6^e et dernière journée du 2^e tour des éliminatoires de la coupe du Monde 2014, prévue en septembre prochain.

L'Algérie, assurée de la qualification à l'ultime tour des éliminatoires du Mondial brésilien, affrontera à Blida le Mali, tandis que la Guinée, hors course, jouera face à l'Egypte à El Gouna.

SPORTS

TRANSFERTS

Saphir Taïder devrait signer aujourd'hui avec l'Inter Milan



Le FC Porto, champion du Portugal en titre, remporté ainsi sa 20^e super coupe du Portugal, en 35 éditions. Il est suivi par le Sporting Lisbonne avec 7 trophées et le Benfica qui en compte 4. Une coupe qui avait été soulevée à deux reprises par l'ancienne gloire du football national, Rabah Madjer.

Madjer avait marqué lors de sa première consécration, c'était pendant du match retour face au Benfica Lisbonne en 1986-1987, que Porto avait gagné (4-2), au stade Da Luz, après avoir fait match nul à l'aller (1-1).

Ghilas avait effectué son baptême du feu avec l'équipe nationale le 9 juin dernier à l'occasion du match en déplacement face au Bénin (3-1), comptant pour la 4^e journée des qualifications pour le Mondial 2014 au Brésil.

Lors de ce rendez-vous, il avait ouvert son compteur buts sous le maillot national, en marquant la 3^e réalisation. Il est convoqué pour le match amical prévu ce mercredi face à la Guinée, au stade de Mustapha Tchaker de Blida (20h30).

Fortement convoité par l'Inter Milan (Serie A italienne de football), le milieu international algérien de Bologne, Saphir Taïder, pourrait parapher aujourd'hui un contrat avec le club nerazzurri, à l'issue des négociations, qualifiées de décisives entre les directions des deux clubs. Considéré comme une priorité pour l'entraîneur milanais, Walter Mazzari, Taïder est passé de rejoindre son compatriote, Ishak Belfodil, qui s'était engagé cet été avec l'Inter pour cinq saisons en provenance du FC Parme. Les exigences de Bologne sont de 5 ou 6 millions d'euros plus la seconde moitié des droits de l'international slovène Rene Krhin, actuellement en co-propriété entre les deux formations. Le milieu de terrain uruguayen de l'Inter Milan, Diego Laxalt, pourrait également atterrir en Emilie-Romagne pour amortir le coup du transfert de Taïder de la part du club de Massimo Moratti.

Taïder (21 ans), à Bologne depuis 2011 après avoir joué à Grenoble Foot 38 (France), est lié par un contrat de quatre ans avec le club rossoblu.

Le joueur algérien qui avait effectué son baptême du feu avec l'équipe nationale le 26 mars face au Bénin (3-1), figure dans la liste des joueurs retenus par le sélectionneur Vahid Halilhodzic pour le match amical des Verts face à la Guinée, ce mercredi au stade Mustapha Tchaker de Blida (20h30).

M.A.F

CHAMPIONNAT DE FRANCE (1^{RE} JOURNÉE)

Kadir dans le groupe marseillais contre Guingamp



Le milieu international algérien de l'Olympique Marseille, Fouad Kadir, annoncé partant par la presse, est retenu dans le groupe marseillais pour le match contre Guingamp prévu dimanche soir, pour le compte de la première journée du championnat de France de Ligue 1 de football, a indiqué samedi le site officiel du club phocéen.

Kadir figure dans la liste des 18 joueurs convoqués par l'entraîneur Elie Baup pour le premier déplacement de la saison 2013-2014 au stade de Roudourou face au nouveau promu. En revanche, la nouvelle recrue tunisienne Saber Khelifa, qui n'est pas encore qualifié, ne sera pas du voyage à Guingamp, précise la même source. Arrivé au club marseillais il y a sept mois en provenance du FC Valenciennes pour un contrat de trois ans et demi, Kadir n'a pas réussi à s'imposer. Depuis son arrivée, le joueur algérien avait été utilisé à 15 reprises mais rarement comme titulaire. Kadir est convoqué par le sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic pour le match amical face à la Guinée, prévu le 14 août au stade Mustapha Tchaker de Blida (20h30).

CHAMPIONSHIP (2^E)

Guedioura contribue au 2^e succès de Nottingham Forest

L'international algérien Adlene Guedioura a contribué à la victoire en déplacement de Nottingham Forest contre Blackburn (1-0), samedi à Ewood Park, en match comptant pour la deuxième journée du championnat d'Angleterre de deuxième division de football (Championship). Le milieu du terrain algérien, qui a disputé toute la partie est crédité d'un match intéressant. Il s'est même créé une bonne occasion de scorer à l'heure de jeu. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Henderson (90'+5) pour Nottingham Forest. En revanche, son compatriote Djamel Abdoun, pas encore au top physiquement, selon l'entraîneur Billy Davies, n'a pas été retenu pour la seconde fois de suite. Abdoun, meilleur joueur du championnat de Grèce lors de la saison 2012-2013, s'est engagé pour trois ans avec Nottingham Forest en provenance de l'Olympiakos. A la faveur de ce succès, le second de rang après celui remporté contre Huddersfield Town (1-0) lors de la première journée, Nottingham Forest occupe la tête du classement avec Watford FC et Blackpool (6 pts).

CHAMPIONNAT DE CROATIE - DINAMO ZAGREB

3^e but de la saison pour Hilal Soudani



L'attaquant international algérien Hilal Soudani, a inscrit samedi soir son 3^e but en championnat avec son équipe, le Dinamo Zagreb (div. 1 croate de football), en déplacement face à Hrvatski Dragovoljac (1-1), dans un match comptant pour la 4^e journée.

Le joueur algérien a ouvert le score à la 65^e minute de jeu grâce à une reprise de la tête, avant que l'équipe locale n'égalise une minute plus tard par l'entremise de Jan Dolezal.

A l'issue de ce match nul, le Dinamo Zagreb, champion en titre, pointe à la 2^e place au classement avec 11 points à une longueur du leader, le NK Lokomotiva. Soudani (26 ans), avait rejoint le Dinamo Zagreb durant l'intersaison en provenance de Vitoria Guimaraes (div. 1 portugaise), pour un contrat de quatre saisons. Il est convoqué pour le match amical de l'équipe nationale, prévu ce mercredi face à la Guinée, au stade Mustapha Tchaker de Blida (20h30).



Modric vers Man ?

Selon *The Guardian*, Manchester United serait prêt à offrir 25 millions d'euros au Real Madrid pour Luka Modric. L'international croate ne fait pas partie des priorités de Carlo Ancelotti. Initialement, les Red Devils voulaient s'attaquer aux services de Cesc Fabregas, mais celui-ci va rester au Barça.

ISCO

SE FÉLICITE DE TRAVAILLER AVEC ANCELOTTI

Les deux hommes se sont connus cette année. Isco est arrivé de Malaga après qu'Ancelotti ait quitté le PSG pour rejoindre le Real Madrid.

Le Real Madrid vit une pré-saison tonitruante. Que ce soit au niveau de son mercato ou de ses matchs de préparation le Real défraye la chronique. Carlo Ancelotti est à la tête de l'une des meilleures équipes du monde et se prépare à rivaliser avec le Barça pour récupérer le titre de champion d'Espagne. Le nouveau coach pourra compter sur les services d'Isco, jeune milieu prometteur.



DI MARIA
«JE VAIS RESTER»



Titulaire contre l'Inter Milan (0-3), Angel Di Maria a réagi aux micros des journalistes à la fin du match. Le milieu de terrain du Real Madrid a tenu à démentir les possibles rumeurs de départ. «Je vais rester au Real Madrid, car je suis sous contrat jusqu'en 2018 et je suis très content ici. L'entraîneur a donné du temps de jeu à tous les joueurs durant cette pré-saison et c'est très important. Nous allons maintenant retrouver nos sélections et nous espérons tous rentrer en forme et en parfaites conditions pour le début de la saison.»



Rooney
sûr de pouvoir signer à Chelsea

Malgré plusieurs offres formulées par Chelsea, Manchester United n'a toujours pas accepté de libérer Wayne Rooney (27 ans, 27 matchs et 12 buts en Premier League en 2012-2013). Si l'affaire traîne en longueur, l'attaquant anglais aurait toutefois confié à ses coéquipiers qu'il était persuadé de pouvoir rejoindre les Blues cet été, selon *ESPN*. A suivre...

David Luiz bien décidé à partir



Si Chelsea ne souhaite pas le laisser partir, David Luiz (26 ans, 30 matchs et 2 buts en Premier League en 2012-2013) semble résolu à rejoindre le FC Barcelone. Selon le *Daily Mail*, le défenseur central international brésilien aurait décidé de transmettre lundi à ses dirigeants une demande officielle de transfert.

PIRLO
POURRAIT FINIR SA CARRIÈRE À TURIN



Le milieu de terrain de la Juventus du Turin, Andrea Pirlo, a laissé entendre qu'il pourrait terminer sa carrière dans le Piémont s'il sent la confiance de ses dirigeants et de son entraîneur. Alors qu'il dispose encore d'une année de contrat à la Juventus, André Pirlo envisage déjà une petite prolongation de son contrat : «Je suis prêt à finir ma carrière ici. Pour cela, il faut juste que je sente la confiance de mes dirigeants», a-t-il déclaré dans les colonnes de *Tuttosport*. Agé de 34 ans, Andrea Pirlo évolue depuis deux ans à la Juventus après avoir quitté le Milan AC libre de tout contrat.



Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmajid CHERBALDirecteur de la rédaction
Abdelmajid TAREB 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger Tél. : 021 94 66 62 (63) - Fax : 021 94 66 82
Email : contact@dknews-dz.com - Site : http://www.dknews-dz.com**PUBLICITE** : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger Tél. : 021 94 66 62 (63) /
Fax : 021 94 66 82 / Email : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE SPA** -
1, Avenue Pasteur - Alger - Tél : 021.71.16.64/021.73.71.28 - Fax : 021.73.95.59/021.73.99.19

Lundi 12 Août 2013 - 5 Choual 1434 - N° 348 - Deuxième année

Une offre de 3 millions d'euros d'Aston Villa pour Ryad Boudebouz



La formation anglaise d'Aston Villa aurait formulé une offre de 3 millions d'euros pour s'attacher les services du milieu international algérien Ryad Boudebouz, sociétaire du FC Sochaux (Ligue 1 du championnat de France de football), rapportait samedi soir le *Tuttomercato*.

A un an de la fin de son contrat avec les Lioneaux, Boudebouz avait été approché par l'Inter Milan (Serie A italienne), entre autres, au début du mercato, sans recevoir une offre concrète, avait-il indiqué début août.

Des émissaires du club d'Aston Villa avaient supervisé l'international algérien, samedi, lors du déplacement du FC Sochaux à Evian Thonon-Gaillard (1-1), en match comptant pour la première journée de Ligue 1.

Lors de la prochaine journée, prévue le 16 août, le FC Sochaux qui avait failli descendre en Ligue 2 la saison dernière, accueillera le L.O. Lyon, large vainqueur de Nice (4-0), lors de la 1^{re} journée. Boudebouz avait été écarté de l'équipe nationale par le sélectionneur, le Bosnien Vahid Halilhodzic, à l'issue de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2013 en Afrique du Sud, pour "indiscipline".

LIGUE 1 FRANÇAISE

L'ancien international algérien Ali Benarbia honoré par les Girondins de Bordeaux



L'ancien milieu international algérien, Ali Benarbia, a été honoré samedi soir par son ancien club, les Girondins de Bordeaux, en marge du match face à l'AS Monaco (0-2), comptant pour la première journée du championnat de France de Ligue 1. Benarbia a donné le coup d'envoi de cette rencontre, disputée au stade Jacques-Chaban-Delmas à Bordeaux.

L'ancien international algérien avait porté les couleurs de Bordeaux lors de la saison 1998-1999, qu'il avait rejoint en provenance de l'AS Monaco. En 2001, Benarbia (45 ans) rejoint le club anglais de Manchester City, avec lequel il a évolué pendant deux saisons, avant de raccrocher les crampons en 2006, alors joueur du club du Qatar SC.

Benarbia avait porté le maillot des Verts à 9 reprises, pendant une année (2000-2001).

MONDIAUX 2013 D'ATHLÉTISME (3^e JOURNÉE)

5 Algériens entrent en lice aujourd'hui

Les athlètes algériens Yasmine Omran (heptathlon), Abdelmajed Touil, Abdelhamid Zerrifi, Hicham Bouchicha (3.000 m steeple) et Miloud Rahmani (400 m haies) entrent en lice aujourd'hui pour le compte de la 3^e journée des Mondiaux 2013 d'athlétisme (10-18 août) à Moscou.

La médaillée d'or aux Jeux méditerranéens de Mersin (20-30 juin), Yasmine Omran, va entrer en lice dans la deuxième série du 100 m haies prévue ce matin avant d'entamer le concours du saut en hauteur (groupe B) prévu également dans la matinée et le concours du lancer du poids (groupe A) programmé dans l'après-midi.

Trois autres Algériens seront au rendez-vous qualificatif de l'épreuve du 3000 m steeple. Il s'agit de



Abdelmajed Touil, auteur de son meilleur temps personnel cette année (8:15.93), qui sera au départ de la 1^{re} série qualificative, Abdelhamid Zerrifi qui va courir dans la 2^{re} série et Hicham Bouchicha, engagé dans la 3^{re} série.

Le cinquième Algérien Miloud Rahmani sera engagé dans la 2^{re} série du 400 m Haies.

Les Algériens peinent à entrer convenablement dans ces championnats du

monde, car en deux jours de compétitions, trois athlètes: Mohamed Lamine Belfar (800 m), Amina Bettiche (3000 m steeple) et Hadj Lazib (10 m haies) ont été éliminés samedi et hier lors des séries.

Les espoirs de la sélection algérienne engagée à Moscou reposent sur la médaillée d'or au 3000 m steeple aux Jeux méditerranéens de Mersin (20-30 juin), Amina Bettiche, éli-

minée, et Abdelmajed Touil pour réaliser les objectifs de la Fédération algérienne d'athlétisme et arriver en finale de l'épreuve.

Onze (11) athlètes dont 3 dames représentent l'Algérie lors de ces joutes de l'élite mondiale d'athlétisme, avec l'objectif de placer "deux ou trois athlètes en finale", selon la direction technique nationale.

Programme des Algériens aujourd'hui:

Heptathlon : Yasmine Omran
3.000m steeple hommes : Abdelmajed Touil (1^{re} série)
Abdelhamid Zerrifi (2^{re} série)
Hicham Bouchicha (3^{re} série)
400 m haies hommes: Miloud Rahmani (2^{re} série).

CHAMPIONNATS DU MONDE DE CYCLISME

L'EN en stage en France

La sélection algérienne masculine de cyclisme (juniors) effectue un stage de préparation à Tours (France), en vue des Championnats du Monde, prévus du 22 au 29 septembre en Toscane en Italie. Six coureurs algériens porteront les couleurs de Tours Agglo 37 Cyclisme, dans le cadre du partenariat qui unit le club français et la Fédération algérienne de cyclisme, une coopération qui a aussi donné lieu à la création d'une équipe continentale cette année, Olympique Team Algérie Tours Agglo37. Au programme de leur préparation, quatre épreuves organisées dans la Vienne et dans l'Indre. La première épreuve aura ce dimanche à Colombiers, à Heugnes (14 août), Saint-Pierre-de-Maille (15



août) et à Chaunay (18 août). "Quand on voit comment ce groupe de jeunes a progressé en peu de temps, on se dit que nos juniors sont plein d'avenir", a déclaré le président du club Agglo-Tour 37, Jean-Michel

Pommier. "Ils sont en France pour préparer les Jeux olympiques 2016 et 2020, mais dans un premier temps ils ont plusieurs échéances sur leur chemin, comme les Championnats du Monde de Toscane", a-t-il ajouté.

La sélection algérienne masculine de cyclisme ralliera ensuite Alger avant de prendre la destination de l'Italie pour les championnats du monde de la discipline.

Composition de la sélection algérienne:

Abderahmane Mansouri (J2), Abderahmane Bechlaghem (J2), Zoheir Benyoub (J1), Hichem Amari (J2), Abdelghani Fellah (J2), et Alla Eddine Landjas (J2).

LIGUE 1 DE FOOTBALL

Le MC Alger entame la dernière ligne droite de sa préparation au Maroc

Le MC Alger (Ligue 1 algérienne de football) s'envolera cet après-midi au Maroc pour effectuer un stage bloqué jusqu'au 20 août à El Jadida (banlieue de Casablanca), ce qui devrait être la dernière ligne droite avant le coup d'envoi du championnat, prévu le 24 août. Il s'agit du second stage des Mouloodéens dans le même lieu, après le premier effectué au mois de Ramadhan, ponctué par quatre matchs amicaux (une victoire, deux défaites et un match nul). Au cours de ce deuxième stage préparatoire, le MCA disputera trois matchs test, ce qui va permettre à Geiger de dégager le onze titulaire qui devrait être aligné lors du match de la première journée

du championnat, prévu en déplacement face à la JSM Béjaïa. «On attend beaucoup de ce stage, il est capital pour l'équipe. On doit retrouver nos forces pour attaquer le 24 août le championnat en possession de toutes nos qualités», a affirmé le milieu de terrain, Karim Ghazi. Le coach du «Doyens» pourra travailler avec un groupe au grand complet, du moment qu'aucune blessure n'est à signaler. Le MCA, qui a gardé l'ossature de la saison dernière, s'est renforcé avec l'arrivée, entre autres, de Sid Ali Yahia Chérif (ex-Istres), Habib Belaïd (ex-Sedan), ainsi que le gardien de but Michael Fabre (ex-Clermont Foot et RC Lens).